

L'allocation chômage, un acquis irréversible

• PAGE 24



Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

LUNDI 15 AVRIL 2024 - 6 CHAWEL 1445
N° 8224 - PRIX 10 DA

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT
LE MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DE BIÉLORUSSIE

**Minsk entend insuffler
une forte dynamique
aux relations bilatérales**

• PAGE 24

LE PREMIER MINISTRE PALESTINIEN AU PRÉSIDENT TEBBOUNE

«Merci à l'Algérie»



Le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, Mohammad Mustafa, a salué, hier, le soutien permanent de l'Algérie à la cause palestinienne et ses efforts pour que la Palestine devienne membre à part entière de l'ONU.

• LIRE EN PAGE 3

Entretien

FRANCIS PERRIN, EXPERT EN ÉNERGIE

**«Les prévisions
pour un prix à 100 dollars
sont réalistes»**

• PAGE 5

EN RÉPONSE À L'AGRESSION
CONTRE SA SECTION CONSULAIRE À DAMAS
**L'Iran attaque l'entité sioniste
et venge ses militaires tués**

● **Air Algérie suspend temporairement ses vols
vers le Liban et la Jordanie**

• PAGE 2

EN RÉPONSE À L'AGRESSION CONTRE SA SECTION CONSULAIRE À DAMAS

L'Iran attaque l'entité sioniste et venge ses militaires tués

L'IRAN A MENÉ, DANS LA NUIT DE SAMEDI À HIER, une vaste attaque de drones et de missiles contre des positions de l'entité sioniste, mettant en exécution sa promesse de venger ses militaires tués récemment au cours d'une attaque sioniste contre sa section consulaire à Damas en Syrie. Une offensive qui a suscité de nombreuses réactions internationales.

« Le Corps des gardiens de la Révolution a lancé une vaste attaque de drones et de missiles contre l'entité sioniste », avait annoncé la télévision d'Etat iranienne tard dans la nuit de samedi, précisant que cette attaque se veut être une riposte aux nombreux crimes commis par le régime sioniste, notamment la récente attaque contre la section consulaire d'Iran à Damas. « En réponse aux nombreux crimes commis par le régime sioniste, notamment l'attaque contre la section consulaire de l'ambassade de la République islamique d'Iran à Damas et le martyre d'un groupe de commandants et conseillers militaires de notre pays en Syrie, l'armée de l'air de la Force aérospatiale du Corps des Gardiens de la Révolution islamique a tiré des dizaines de missiles et de drones contre l'entité sioniste », a précisé la télévision d'Etat iranienne. Le ministère iranien des Affaires étrangères et la mission permanente de l'Iran auprès des Nations unies, cités par l'agence de presse iranienne Irna, ont déclaré que « l'action militaire de Téhéran contre l'entité sioniste



était basée sur l'article 51 de la Charte de l'ONU, relatif à la légitime défense, et qu'elle constituait une réponse à l'attaque meurtrière sioniste ayant visé le consulat iranien en Syrie ». Selon l'armée iranienne, cette attaque baptisée « Promesse honnête » a été un franc succès et a atteint les objectifs arrêtés. « L'opération Promesse honnête a été menée avec succès entre hier soir et ce matin et a atteint tous ses objectifs », a déclaré à la télévision d'Etat le chef des armées iraniennes, le général Mohammad Bagheri, précisant que « les deux sites principalement ciblés avaient été le centre de renseignement qui a fourni aux sionistes les informations nécessaires pour attaquer le consulat iranien et la base aérienne de Novatim, d'où ont décollé les avions F-35 qui l'ont bombardé ». Affirmant que les cibles en question « ont été considérablement endommagées et mises hors service »,

le général Bagheri a assuré que les autorités iraniennes « n'ont aucune intention de poursuivre cette opération, sauf dans le cas où l'entité sioniste entreprend une nouvelle action contre la République islamique d'Iran, que ce soit sur son sol ou dans les centres lui appartenant en Syrie ou ailleurs ». Il a prévenu que, dans le cas échéant, « la riposte iranienne sera bien plus importante que celle-ci ».

APPELS AU CALME

L'attaque iranienne contre des positions de l'entité sioniste a suscité une vague de réactions des Etats et organisations internationales, appelant à la retenue et à la désescalade, afin d'éviter à la région davantage d'instabilité et de tensions. Ainsi, la Russie a appelé, dans un communiqué, « toutes les parties impliquées à la retenue » et à privilégier la voie diplomatique pour trouver « une solution aux pro-

blèmes existants ». De son côté, la Chine a appelé les parties concernées à faire preuve de calme et de retenue afin d'éviter toute nouvelle escalade dans la région. Les Etats-Unis ont condamné, par l'entremise de leur président, Joe Biden, le recours de Téhéran aux armes. A leur tour, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la

France, l'Espagne, l'Italie, le Canada, l'Argentine et le Venezuela ont appelé les deux parties à privilégier la voie diplomatique pour régler les différends, soulignant que « l'option militaire accentuera l'instabilité dans la région ». L'Egypte, l'Arabie Saoudite et le Qatar ont fait part de leur inquiétude, appelant « à la retenue maximale pour épargner la région de plus de tensions ». Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé les deux parties à la retenue et au calme, dénonçant le recours à la violence. Même son de cloche chez le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, qui a appelé les parties en conflit à éviter toute escalade, faisant remarquer que « cette option menace la stabilité dans la région ». « Cette escalade sans précédent constitue une menace sérieuse pour la sécurité régionale », a-t-il noté dans un message publié sur la plateforme X. Les présidents de Commission et du Parlement européens, respectivement Ursula von der Leyen et Roberta Metsola, ont appelé, à leur tour, les parties impliquées à la désescalade et à œuvrer au rétablissement de la stabilité dans la région. Pour sa part, le Conseil de coopération du Golfe (CCG) a appelé les parties en conflit à la retenue et à éviter le recours aux armes.

AIR ALGÉRIE

Suspension temporaire des vols à destination de la Jordanie et du Liban

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé hier dans un communiqué la suspension temporaire de ses vols à destination de la Jordanie et du Liban et cela jusqu'à nouvel ordre. La compagnie aérienne nationale a invité ses « clients concernés par cette annonce à contacter leurs agences ou le centre d'appels (+21321986363) de la compagnie pour obtenir plus d'informations ou pour se renseigner sur toute éventuelle évolution ».

HASSAN KACIMI, EXPERT EN GÉOPOLITIQUE

« L'occupant ne peut plus infliger des sanctions impunément »

L'expert en géopolitique Hassan Kacimi a affirmé hier que les actions belliqueuses et déstabilisatrices de l'entité sioniste ne datent pas d'hier. Il explique que « l'établissement de l'entité sioniste s'est fait dans un contexte de violence et d'occupation de territoires et des actions qui ont été justifiées, y compris par des motifs historiques non fondés ». Pour lui, cela indique que « les revendications territoriales sionistes ne trouvent pas leur légitimité dans l'histoire, et que cette situation instable perdure principalement en raison de son imposition forcée ». Il met en lumière les souffrances endurées par les Palestiniens depuis 1948, caractérisées par des actes de violence et un génocide en cours. Il estime que « le fascisme renaît de ses cendres à travers l'idéologie sioniste, héritière des idéologies nazie et fasciste, pour devenir aujourd'hui une entité coloniale. Le plus inquiétant est qu'elle constitue une entité sans frontières, avec pour objectif de s'étendre sur les territoires de nombreux pays, dont l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et l'Irak, et même de s'emparer du fleuve du Jourdain ». A l'en croire, « un mythe tenace a longtemps prévalu dans le monde et plus particulièrement au Moyen-Orient, celui de l'invincibilité de l'entité sioniste et de sa suprématie technologique et militaire. Cette perception erronée, fruit de propagande et de manipulation, est remise en question par les récents événements », fait-il observer. Il cite

deux exemples qui illustrent la fragilité de l'armée israélienne face à des adversaires déterminés malgré des moyens rudimentaires. « Lors de la dernière confrontation avec le Hamas, l'armée israélienne, pourtant considérée comme l'une des plus puissantes de la région, n'a pas réussi à vaincre une organisation de résistance qui, dépourvue de technologies sophistiquées et de ressources militaires, a néanmoins infligé de lourdes pertes à l'entité sioniste. La volonté et la détermination peuvent surpasser la puissance brute », assène-t-il. « Les Houthis, une organisation militaire yéménite, ont imposé également un blocus presque total en mer Rouge, empêchant les bateaux israéliens d'approvisionner le pays. Cette action audacieuse a porté un coup dur à l'économie israélienne et fragilisé sa position stratégique dans la région », relève-t-il. « L'entité sioniste n'est pas invincible et sa puissance militaire est loin d'être aussi écrasante qu'elle le prétend. Les récents événements ont brisé le mythe de l'invincibilité israélienne et mis en lumière la capacité des organisations de résistance », renchérit-il.

« Les Israéliens ont délibérément provoqué des incidents graves en visant les intérêts stratégiques iraniens, en attaquant des personnalités iraniennes au Liban et en lançant un raid surprise en Syrie. En réponse, « les Iraniens ont pris pour cibles des objectifs spécifiques et des intérêts sionistes clairs, et malgré les dénégations



des Américains et des Occidentaux, des aéroports et bases militaires ont été sévèrement touchés », fait-il remarquer. Selon Kacimi, « le principal enseignement à tirer est que l'entité sioniste ne peut plus prétendre être le seul décideur au Moyen-Orient et infliger des sanctions impunément à certains pays. Elle ne peut plus aggraver les intérêts iraniens sans subir une riposte bien plus puissante et destructrice ». Ce qui est encore plus préoccupant, d'après lui, est l'impact sur la paix et la sécurité régionales

et mondiales. Si les Américains et les Occidentaux maintiennent leur soutien à l'entité sioniste et aux criminels comme Netanyahu qui cherche à provoquer une guerre interminable, les conséquences pourraient être plus graves.

INCERTITUDE

Cependant, ajoute-t-il, « une guerre généralisée dans la région pourrait entraîner la disparition totale de l'entité sioniste ». S'agissant de l'Algérie, il affirme que « le pays continue de soutenir les principes de la légalité internationale ». « L'Algérie a condamné à plusieurs reprises les activités belliqueuses de l'entité sioniste, mais le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure de condamner ses actions. Cela laisse présager des lendemains incertains, alors que les efforts de paix sont remplacés par des mesures de force qui contournent les canaux et les mécanismes d'organisations internationales des Nations unies », poursuit-il. De l'avis de Kacimi, « cette situation maintient les équilibres de la peur en place, avec le risque constant d'une escalade incontrôlable à l'échelle régionale et internationale ». Il évoque aussi un coup dur pour l'économie mondiale, notamment pour le trafic maritime. Le politologue affirme, enfin, que « l'Algérie mobilise toutes ses ressources au plus haut niveau pour faire face à ces situations complexes incertaines, dans l'espoir de voir les choses revenir à la normale et l'entité sioniste sanctionnée ».

■ Assia Boucetta

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

**PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ**

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville - Tél. : 026 21 28 28 - Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger - Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 - 020.05.13.77 - E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 - IMPRESSION : Centre : S.I.A. - Est : S.I.E. - Ouest : S.I.O. - Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 - DIFFUSION - HORIZONS - Tél : 021 73 59 69 - MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 - EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 - Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE PREMIER MINISTRE PALESTINIEN

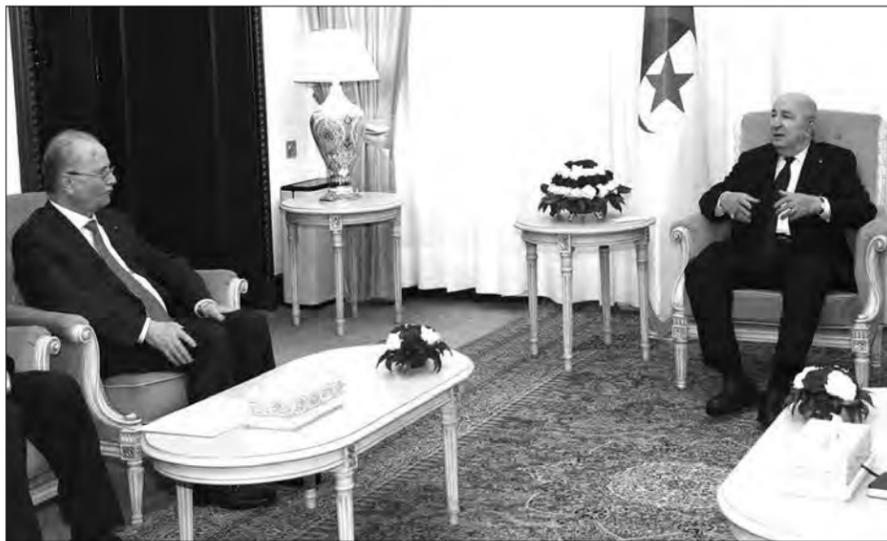
Mohammad Mustafa : «Merci à l'Algérie»

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, a reçu, hier, le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, Mohammad Mustafa, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, et du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama. Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience, Mohammad Mustafa a salué le soutien permanent de l'Algérie à la cause palestinienne, ses efforts pour que la Palestine devienne membre à part entière de l'ONU et ses démarches pour secourir la population de la bande de Ghaza en proie à l'agression sioniste brutale. Il a indiqué avoir transmis au président de la République «les remerciements du président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas, et du peuple palestinien pour le soutien permanent de l'Algérie à la cause palestinienne». Il a ajouté

avoir adressé ses remerciements au président de la République «pour les efforts particuliers consentis par l'Algérie, à travers sa diplomatie et en sa qualité de membre du Conseil de sécurité, en faveur des droits du peuple palestinien, en général, et de l'obtention par la Palestine de la qualité de membre à part entière de l'ONU», précisant que le président de la République l'a «assuré de la poursuite de ce soutien jusqu'à ce que la Palestine devienne membre à part entière et obtienne sa pleine indépendance».

Le Premier ministre palestinien a également salué le soutien de l'Algérie aux «efforts de secours dans la bande de Ghaza, en proie à une guerre dévastatrice menée par l'ennemi sioniste». «Nous avons adressé nos remerciements au Président pour le soutien de l'Algérie aux tentatives visant à parvenir à un cessez-le-feu, mais aussi pour les efforts de secours. Il a assuré que ces efforts seront multipliés si les conditions le permettent», a-t-il déclaré.



Mohammad Mustafa a «souhaité que les opérations de secours soient facilitées pour que les aides humanitaires puissent être acheminées en plus grandes quantités et plus rapidement

dans la bande de Ghaza afin d'atténuer l'impact de la situation inhumaine dont patissent les enfants du peuple palestinien et de leur permettre de rester dans leur patrie».



LARBAOUI S'ENTRETIENT AVEC MOHAMMAD MUSTAFA

Examen de la situation dans les territoires occupés

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a eu, hier, des entretiens avec le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, Mohammad Mustafa, lors desquels ont été examinés les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Ghaza, et les retombées de l'agression sioniste brutale contre le peuple palestinien, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Lors de la rencontre, les relations de fraternité et de solidarité liant les deux pays et peuples frères ont été passées en revue, selon

la même source. A cette occasion, «le Premier ministre palestinien a exprimé ses profonds remerciements et sa gratitude au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le soutien constant de l'Algérie au peuple palestinien et à sa juste cause et pour ses efforts soutenus pour l'arrêt immédiat de l'agression israélienne barbare contre Ghaza et l'acheminement des aides humanitaires, outre la mobilisation du soutien en faveur de l'obtention par la Palestine de la qualité de membre à part entière des Nations unies», ajoute le communiqué.

LE PREMIER MINISTRE PALESTINIEN

«Nous comptons beaucoup sur l'Algérie»

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier au siège du ministère, avec le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, Mohammad Mustafa. Dans un mot de bienvenue, Attaf a affirmé que la visite du Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine intervenait alors que l'agression sioniste «injuste et brutale se poursuit contre les Palestiniens dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Ghaza». «La nature criminelle et les desseins apparents et sous-jacents de cette agression sont désormais connus de toute la communauté internationale. Ils tendent vers un même objectif : enterrer la cause palestinienne et saper son projet national authentique», a souligné Attaf.

Et d'ajouter que «l'escalade et les provocations attisées par l'occupation de peuplement israélienne tous azimuts et à plusieurs niveaux visent à détourner les regards de la cause palestinienne, à occulter sa réalité et à l'exclure complètement des priorités de la communauté internationale». «Nonobstant la gravité et la grande complexité de la conjoncture actuelle, nous demeurons pleinement convaincus que cette situation ne saurait aucunement entamer la détermination de nos frères palestiniens, qui écrivent des épopées avec leur résistance légendaire, brandissant l'étendard de la justice, affrontant avec résilience les massacres et la destruction et déjouant tous les complots et machinations ourdis contre eux», a-t-il soutenu.

«Nous sommes sans nul doute à un moment charnière de l'histoire de la cause palestinienne, après lequel rien ne sera plus comme avant, car le monde réalise pleinement aujourd'hui la nécessité, voire l'impératif, de résoudre le cœur du conflit dans son ensemble, en hâtant l'établissement de l'Etat de Palestine souverain et indépendant sur les frontières de 1967, avec El-Qods comme capitale», a poursuivi Attaf. Dans cette optique, «le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions fermes pour mettre à profit la présence de l'Algérie au Conseil de sécurité pour défendre la cause palestinienne, afin que nous soyons à la hauteur de la responsabilité qui nous incombe et que nous contribuions, autant que faire se peut, à atténuer les souffrances de nos frères dans les territoires palestiniens occupés, en particulier dans la bande



de Ghaza», a-t-il ajouté. «Nos efforts au sein de cette instance onusienne internationale centrale jouissent d'une coordination totale avec nos frères palestiniens, les autres frères arabes, ainsi qu'avec tous les groupes géopolitiques auxquels nous appartenons, dont les groupes africain et islamique, en plus du Mouvement des non-alignés (MNA)», a poursuivi le ministre des Affaires étrangères.

ÉLEVER LE NIVEAU DE LA COORDINATION BILATÉRALE

Ces efforts visent «deux principaux niveaux de priorités, à savoir les priorités conjoncturelles pour faire cesser l'agression israélienne et traiter ses conséquences dévastatrices, d'une part, et les priorités non conjoncturelles pour préserver les fondements et les éléments constitutifs de l'Etat palestinien et mobiliser davantage de soutien international en sa faveur, d'autre part», a-t-il expliqué. Et de rappeler que ces priorités étaient au cœur des récents entretiens importants entre le président Abdelmadjid Tebboune et son frère le président Mahmoud Abbas, qui, a-t-il dit, «nous ont chargés de renforcer et d'élever le niveau de la coordination bilatérale en prévision des prochaines étapes et des échéances imminentes concernant la cause palestinienne au niveau de l'organisation onusienne, en général, et du Conseil de sécurité, en particulier». Aussi, «notre réunion d'aujourd'hui, qui vient concrétiser ces instructions et ces

hautes orientations, avec la participation des délégués permanents de l'Algérie et de la Palestine auprès des Nations unies, revêt une importance majeure au regard des démarches et efforts diplomatiques communs qui nous attendent dans les jours, les semaines et les mois à venir, d'autant que le Conseil de sécurité s'appête à rouvrir le dossier de l'adhésion de l'Etat de Palestine à l'ONU en qualité de membre à part entière», a soutenu Attaf. Il a en outre rappelé que le président de la République n'a eu de cesse d'affirmer que «l'Algérie sera toujours présente à vos côtés, ne ménagera aucun effort pour faire entendre votre voix et faire prévaloir vos intérêts au sein du Conseil de sécurité, et continuera à défendre la cause palestinienne avec dévouement et loyauté». Pour sa part, le Premier ministre palestinien a mis l'accent, lors des entretiens, sur «la profondeur et le caractère privilégié des relations entre l'Algérie et la Palestine», saluant le soutien continu de l'Algérie à la cause palestinienne.

«Nous comptons beaucoup sur l'Algérie et sur son rôle, notamment au Conseil de sécurité, et nous misons sur ses efforts pour parvenir à l'établissement de l'Etat palestinien libre et indépendant», a-t-il dit, appelant de ses vœux «le couronnement des efforts à venir de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne par l'acquis majeur de l'établissement de l'Etat palestinien indépendant». Il a également évoqué les efforts visant à permettre à l'Etat de Palestine d'obtenir la qualité de membre à part entière de l'ONU, ce qui constituera, a-t-il dit, «une nouvelle étape en faveur de la cause palestinienne, mais certainement pas la dernière». Concernant la situation dans les territoires palestiniens occupés, Mohammad Mustafa a assuré que le peuple palestinien, qui traverse des moments des plus difficiles sous l'occupation, comme c'est le cas à Ghaza, continuera à résister et ne quittera pas sa terre, résolu et déterminé qu'il est à réaliser l'indépendance et la liberté. «Avec vos efforts, nous œuvrons pour un cessez-le-feu urgent dans la bande de Ghaza et l'acheminement des aides avant d'entamer la reconstruction de l'enclave dévastée», a-t-il affirmé. Nous formons le vœu de «voir les efforts que vous entreprendrez à l'avenir, de concert avec les frères et les amis dans le monde, couronnés de la réalisation ultime : l'établissement d'un Etat palestinien indépendant», a-t-il conclu.

FONCIER ÉCONOMIQUE

Octroi de 196 assiettes de terrain aux investisseurs

L'AGENCE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT (AAPI) A PROCÉDÉ, HIER, À L'OCTROI DE 73 DÉCISIONS PROVISOIRES RELATIVES AU FONCIER ÉCONOMIQUE RELEVANT DU DOMAINE PRIVÉ DE L'ÉTAT.

La cérémonie de remise, organisée au niveau du siège de la Banque nationale de l'habitat, a été marquée par la présence du directeur de cabinet du Premier ministre, Mourad Slimane Benamer, de membres du gouvernement, de walis de la République, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et de directeurs généraux d'établissements économiques publics.

Il s'agit de la deuxième opération portant, ainsi, le nombre global d'assiettes octroyées à 196, d'un montant d'investissement de 278 milliards de dinars avec un engagement de création de 27.000 postes d'emploi directs. Dans son allocution, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a indiqué que l'opération se poursuivra dans le temps en vue de répondre à la demande, précisant que l'octroi du foncier se fera de manière automatique via la plateforme dédiée à cet effet.

Il a fait savoir que 39 demandes sont en cours d'étude par le comité d'experts, alors que d'autres assiettes seront octroyées la semaine prochaine totalisant 300 hectares et impliquant 11 wilayas. Evoquant le nombre de

projets d'investissement enregistrés au niveau de l'AAPI, Rekkache a fait savoir qu'à la fin mars, 6.600 projets d'investissement déclarés d'une valeur de près de 3.200 milliards de dinars ont été enregistrés, affirmant que ce chiffre doublera à l'avenir grâce à l'abondance du foncier économique. «Nous avons enregistré 118 projets impliquant des étrangers dont 74 en partenariat et 44 comme investissements directs étrangers. Il y a des investissements importants de plus de 6 milliards de dollars», a-t-il précisé.

La remise des décisions d'octroi du foncier intervient après que les porteurs de projets ont déposé leurs demandes via la plateforme numérique de l'investisseur, lancée le 8 février dernier, conformément aux nouvelles dispositions de la loi sur le foncier économique. Dans ce cadre, Rekkache a indiqué que ces décisions provisoires interviennent à la fin de la période légale des offres d'assiettes foncières ayant englobé 307 assiettes réparties sur 28 wilayas.

L'AAPI avait remis, en mars dernier, les décisions d'octroi relatives à la 1re vague incluant 17 wilayas, au profit de 97 investisseurs, pour des



projets d'investissement dont la valeur globale est estimée à 208 milliards de DA.

Le responsable a souligné, par ailleurs, l'engagement de l'AAPI à poursuivre ses efforts pour simplifier les procédures et faciliter l'acte d'investissement, à travers l'amélioration continue des services de la plateforme numérique de l'investisseur. L'AAPI

s'emploie, en coordination avec le Haut Commissariat à la numérisation et l'ensemble des administrations concernées par les procédures d'investissement, à garantir l'interopérabilité qui permettra à l'investisseur d'obtenir les différentes autorisations et de suivre les différentes étapes de traitement des dossiers d'investissement, a-t-il ajouté. Par ailleurs, l'AAPI

élabore une charte d'éthique qui définit les principes fondamentaux, les règles à respecter et les comportements à adopter par tous les intervenants, y compris les personnels de l'agence, les investisseurs et les porteurs de projets, pour moraliser les opérations liées au domaine de l'investissement, a fait savoir le même responsable.

■ Wassila Ould Hamouda

ABDELKADER SLIMANI, expert en questions économiques

«L'AAPI mise sur des projets structurants»

Entretien réalisé par
Aziza Mehdi

Dans cet entretien, l'expert en questions économiques Abdelkader Slimani estime que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) assiste à une dynamique révélatrice de l'émergence d'un climat d'affaires favorable, où l'on a mis en place toutes les mesures incitatives qui stimulent l'attractivité de ce climat. Cependant, il relève que la bataille de la concurrence reste rude pour continuer à drainer encore des investisseurs étrangers et les convaincre de l'attractivité de la destination Algérie.

Comment évaluez-vous l'activité de l'Agence depuis sa création en 2022 ?

La création de l'AAPI, en novembre 2022, est un acquis pour l'économie nationale, d'autant plus qu'elle a été placée sous tutelle du Premier ministre et agit en toute flexibilité et interactivité avec différents départements ministériels. Aussi, dans le cadre de ses prérogatives, l'Agence agit de manière directe avec les walis et les investisseurs. Ce qui a permis de bannir beaucoup d'entraves bureaucratiques. Je note également que la numérisation des procédures de dépôt des

demandes d'octroi du foncier économique via la plateforme a permis la démocratisation d'accès à ce foncier et de l'investissement de manière générale. En somme, on peut évaluer l'activité de l'AAPI sur le plan quantitatif, où l'on a vu une période de mise sur pied de l'AAPI au niveau central et local. On parle de 6.600 projets inscrits au niveau de l'Agence et plus de 113 projets étrangers. Ces projets seront, sans doute, sanctionnés par la création de dizaines d'emplois. Sur le plan qualitatif, l'AAPI constitue un pilier important pour la démocratisation et la transparence de l'acte de l'investissement en Algérie, à même d'assurer des prestations de qualité. Je souligne que l'Agence accorde une importance capitale aux projets structurants, notamment dans le domaine de l'économie de la connaissance, des énergies renouvelables, de la production pharmaceutique, d'agriculture et d'intrants. Il est question aussi de favoriser les secteurs visant à booster la croissance des exportations et à réduire les importations. Aujourd'hui, l'on dénombre 28 wilayas concernées



par l'octroi effectif du foncier économique. Ce qui est important.

L'AAPI fait état de plus 113 projets proposés par les investisseurs étrangers sous forme d'investissement direct et de partenariat. Peut-on dire que ce chiffre est révélateur d'une amélioration du climat de l'investissement en Algérie ?

Effectivement, l'Etat mise sur les investissements directs étrangers dans le cadre de partenariats stratégiques

gagnant-gagnant, notamment avec la Chine, la Turquie, le Qatar et l'Italie. Je rappelle aussi que l'Algérie s'oriente vers le marché africain et est résolument déterminée à s'y positionner, tout en mettant le cap sur un volume d'exportations hors hydrocarbures de 13 milliards de dollars. S'ajoute à cela la création prévue de cinq zones franches qui nécessitent des IDE. Sans oublier les grands projets lancés dans les domaines des mines, de la pétrochimie, de l'hydrogène vert et la construction automobile. Toute cette dynamique est révélatrice de l'émergence d'un climat d'affaires favorable où l'on a mis en place des mesures incitatives qui stimulent l'attractivité de ce climat.

L'Agence se doit de prévoir un plan d'action visant à promouvoir l'investissement en Algérie. Comment ses actions peuvent-elles se décliner afin de consolider l'attractivité du pays en la matière ?

Il est vrai que l'Agence connaît certaines lacunes, mais elle œuvre, selon son directeur général, à les combler. Ce qui implique un plan d'action définissant la vision de l'Agence à long terme. Aussi est-il nécessaire de tenir en compte de la spécificité de chaque wilaya et des bassins industriels existants.

La segmentation des régions en fonction de leur vocation contribue à mieux maîtriser l'opération de l'investissement. Je souligne qu'il est important d'associer les experts et les spécialistes dans l'évaluation de l'action de l'Agence pour avancer avec efficacité dans sa mission. En somme, l'AAPI met le focus sur les projets structurants créateurs de richesse dans les domaines précités. Mais c'est toute une bataille à mener pour convaincre les investisseurs étrangers à venir se lancer en Algérie, en jouant sur la disponibilité du foncier et les coûts accessibles de l'énergie, outre les mesures incitatives fiscales et douanières.

■ A. M.

BANQUE MONDIALE-FMI

Faïd participera aux travaux des réunions de printemps à Washington

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, participera aux travaux des réunions de printemps de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), prévues du 15 au 20 avril en cours à Washington, a indiqué, hier, le ministère dans un communiqué.

«Dans le cadre de ses engagements internationaux, le ministre des Finances, Laâziz Faïd et en sa qualité de gouverneur pour l'Algérie auprès des banques multilatérales de développement, conduira une délégation de son département ministériel pour participer du 15 au 20 avril 2024, aux travaux des réunions de printemps du groupe de la Banque mondiale et du FMI, prévues à Washington D. C. (Etats-Unis)», a précisé



ledit ministère. Ces réunions qui constituent une occasion pour discuter des défis économiques mondiaux, du développement économique, de la stabilité financière et d'autres questions pertinentes, comprennent des sessions plénières, des séminaires,

des tables rondes et des événements parallèles, où les participants pourraient discuter de politiques, partager des idées et rechercher des solutions aux problèmes économiques et financiers mondiaux. Elles offrent également un forum pour des ren-

contres bilatérales entre les représentants des pays membres, les dirigeants des institutions internationales et d'autres parties prenantes, a ajouté la même source.

A cette occasion, Faïd prendra part aux réunions statutaires du groupe de la BM (Comité de développement, G-24, Comité monétaire et financier international...) et se réunira avec les hauts responsables de cette institution pour notamment explorer les voies et moyens visant à renforcer la coopération entre les deux parties, à maximiser son impact, tout en s'assurant de son alignement avec les objectifs de développement de l'Algérie. Faïd aura également à participer aux côtés des autres ministres des Finances et gouverneurs des banques

centrales de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) à la réunion programmée avec la directrice générale du FMI et à rencontrer les hauts responsables de cette institution pour échanger sur les tendances économiques mondiales actuelles, les défis et les opportunités ainsi que les perspectives de croissance économique et de stabilité financière.

En marge de sa participation à ces réunions de printemps, le ministre des Finances rencontrera ses homologues des autres pays membres et les hauts représentants d'autres institutions financières internationales et régionales pour discuter de questions bilatérales, en sus de sa participation à des événements parallèles, selon le communiqué.

MARCHÉ PÉTROLIER

Volatilité des prix et pression haussière

LE MARCHÉ PÉTROLIER MONDIAL TRAVERSE ACTUELLEMENT une période de forte volatilité, avec des facteurs multiples qui influent sur les cours du brut. Malgré une tendance globalement haussière ces derniers mois, les prix restent soumis à de brusques fluctuations.

L'un des principaux moteurs de la volatilité des prix du brut réside dans les tensions géopolitiques qui secouent la planète. La guerre en Ukraine et le conflit à Ghaza ont tous deux un impact sur la hausse sur les cours du pétrole. Les attaques de drones ukrainiennes contre des raffineries russes ainsi que les assauts des rebelles Houthis du Yémen contre des navires marchands en mer Rouge ont contribué à faire grimper les prix ces dernières semaines. Samedi dernier, le prix du baril de brut, pour livraison en juin, a atteint les 92,18 dollars.

Parallèlement, les perspectives économiques semblent s'améliorer, notamment aux Etats-Unis et en Chine, soutenant ainsi la demande pétrolière. L'Opep+ a également joué un rôle important dans le soutien des cours, en maintenant ses réductions de production jusqu'à la fin du premier semestre de 2024.

Selon les analystes, les prix du baril de brut pourraient atteindre 100 dollars d'ici le troisième trimestre de 2024, voire dépasser ce seuil symbolique. Cependant, ce scénario reste conditionné par la poursuite des tensions géopolitiques. Une atténuation

des conflits, que ce soit en Ukraine ou à Ghaza, pourrait en effet provoquer une baisse des cours.

Par ailleurs, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit un léger déficit de l'offre par rapport à la demande en 2024, malgré une augmentation de la production hors Opep+. Ce déséquilibre pourrait également soutenir les prix du brut, les stocks étant mis à contribution pour combler l'écart.

De son côté, dans son rapport mensuel, l'Opep a maintenu inchangées, jeudi dernier, ses projections communiquées le mois écoulé. L'Organisation a souligné que l'appétit pour les transports, notamment aériens, devrait continuer à soutenir la demande mondiale d'or noir en 2024. «Les besoins en consommation de pétrole seront soutenus par une forte demande pour le transport aérien et la bonne santé du transport routier, ainsi que par les performances des secteurs industriels, de la construction et de l'agriculture dans les pays non membres de l'OCDE», a expliqué l'Opep dans son rapport. «De même, des capacités additionnelles et des marges liées à la pétrochimie, notamment en Chine et au Moyen-Orient, devraient contribuer à la croissance de la



Ph. : Found S.

demande de pétrole», est-il indiqué. L'Organisation rappelle cependant que ses prévisions restent «soumises à de nombreuses incertitudes, incluant les évolutions économiques mondiales».

Néanmoins, les analystes affirment que le marché pétrolier reste tendu,

mais qu'il n'y a pas de risque de pénurie à l'horizon. La capacité de l'Opep+ à ajuster sa politique de production sera donc cruciale pour assurer la stabilité du marché et l'équilibre entre l'offre et la demande.

En définitive, le marché pétrolier évolue dans un environnement com-

plexe, tiraillé entre des facteurs baissiers et haussiers. La poursuite des conflits géopolitiques, les perspectives économiques et les décisions de l'Opep+ seront déterminantes pour l'évolution des cours du brut dans les mois à venir.

■ Lyes Mechti

FRANCIS PERRIN, EXPERT EN ÉNERGIE

«Les prévisions pour un prix à 100 dollars sont réalistes»

François Perrin est directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques de Paris (France), spécialiste des problématiques énergétiques. Il nous livre, dans cet entretien, un regard sur l'actuelle dynamique du marché pétrolier mondial. Alors que les prix du pétrole ont récemment dépassé les 90 dollars le baril, une hausse notable depuis le début de l'année, il souligne les multiples facteurs qui influent sur cette tendance, allant des tensions géopolitiques aux décisions de l'Opep+.

Entretien réalisé par L. Mechti

Quelle lecture faites-vous de la situation du marché pétrolier et quels en sont les facteurs qui influent sur les prix ?

Le marché pétrolier mondial est assez tendu, mais il n'y a pas de pénurie. Depuis deux mois, la tendance est haussière et le prix du brut a frôlé le 3 avril dernier en fin de séance à Londres les 90 dollars le baril, soit un gain de près de 13 dollars depuis début février. Les principaux facteurs qui influent sur les prix sont géopolitiques, à l'instar des guerres à Ghaza et en Ukraine, pétroliers par l'évolution des stocks pétroliers aux Etats-Unis, économiques en particulier l'économie chinoise et monétaires au travers des politiques des grandes Banques centrales en matière de taux d'intérêt, sans oublier les décisions de l'Opep+, une coalition de 22 pays exportateurs de pétrole, sur son niveau de production de brut.

Quels sont les principaux facteurs qui expliquent les fortes fluctuations des prix du pétrole ces derniers mois, malgré la tendance globalement haussière ?

Les deux guerres les plus importantes dans le monde actuellement, la guerre en Ukraine et celle à Gaza, ont en même temps un impact haussier, ce qui n'a pas toujours été le cas précédemment. Les attaques avec des drones ukrainiens contre des raffineries russes ont contribué à faire monter les cours de l'or noir, de même que celles des Houthis du Yémen contre des navires marchands en mer Rouge. Les derniers indices sur les économies américaine et chinoise



sont encourageants et l'Opep+ a maintenu ses réductions de production jusqu'au 30 juin 2024. Dans les dernières semaines, les facteurs géopolitiques ont été ceux qui ont eu le plus d'impact. Mais auparavant, les préoccupations sur l'économie mondiale avaient parfois compensé l'impact haussier des tensions géopolitiques. Ce n'est plus le cas pour le moment.

Comment évaluez-vous l'impact des réductions de production de pétrole adoptées par l'Opep et ses alliés sur la stabilité du marché et l'équilibre entre l'offre et la demande ?

L'Opep+ a réduit plusieurs fois sa production depuis l'automne 2022, afin de maintenir les prix du pétrole à un niveau élevé. Les baisses de production les plus récentes ont été décidées le 30 novembre 2023 et s'appliquaient au premier trimestre de 2024. En mars, l'Opep+ a prolongé ses réductions pour trois mois supplémentaires, jusqu'à la fin juin. La stratégie poursuivie par cette alliance de pays pétroliers a contribué à maintenir une pression haussière sur les prix, même si plusieurs pays non Opep+ ont continué à accroître leur production. Il y en a notamment quatre qui sont tous sur le continent américain : les Etats-Unis, le Canada, le Brésil et le Guyana.

Le JMMC s'est réuni le 3 avril dernier. Cette instance est-elle habilitée à ajuster la politique de production de l'Opep+ ou se contente-t-elle simplement d'évaluer la situation du marché ?

Au sein de l'Opep+, seule la réunion des ministres du Pétrole ou de l'Énergie peut prendre des décisions sur le niveau de production de la coalition.

Le rôle du Comité conjoint ministériel de surveillance (JMMC) est de suivre les évolutions du marché pétrolier et la façon dont les pays Opep+ respectent leurs engagements. Lors de sa réunion du 3 avril, le JMMC a noté que les décisions prises par l'Opep+ avaient globalement été bien respectées, mais que certains pays, en particulier l'Irak et le Kazakhstan, étaient au-dessus de leurs allocations. La prochaine réunion ministérielle de l'Opep+ se tiendra le 1^{er} juin et prendra une décision sur le niveau de production au second semestre.

Les prévisions de hausse des prix, jusqu'à plus de 90 dollars le baril d'ici septembre, de J.P. Morgan vous semblent-elles réalistes ? Quels sont les principaux risques qui pourraient entraver ou accélérer cette trajectoire ?

J.P. Morgan estime que les prix du brut pourraient monter jusqu'à 100 dollars le baril et Morgan Stanley évoque 90 dollars au troisième trimestre. Ces dernières prévisions sont très réalistes et ont été nettement confirmées plus tôt que ce que pensait Morgan Stanley. Le brut est déjà quasiment à 90 dollars le baril. Ce sont les tensions géopolitiques qui ont accéléré cette hausse.

Il en découle que si ces tensions diminuaient, les prix pourraient baisser. Ce serait par exemple le cas s'il y avait une trêve dans la guerre à Ghaza ou si l'Ukraine ne visait plus des cibles pétrolières en Russie, ce qu'elle fait avec pas mal de succès depuis le début 2024.

La frappe israélienne contre le consulat iranien à Damas le 2 avril, les représailles et les craintes sur l'extension du conflit ont aussi poussé les cours à la hausse. Personne ne peut prévoir les prix du pétrole, mais quand on arrive à 90 dollars le baril, on ne peut pas dire qu'un niveau de 100 dollars soit forcément hors de portée.

En prenant en compte les récentes révisions de la demande et de l'offre de pétrole par l'AIE, comment voyez-vous l'évolution du marché pétrolier pour le reste de l'année et quelles pourraient être les implications de ce déséquilibre prévu de l'offre et de la demande ?

Dans son dernier Oil Market Report, publié en mars, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) fait l'hypothèse que l'Opep+ prolongera ses réductions de production jusqu'à la fin 2024, ce qui pourrait entraîner un léger déficit de l'offre par rapport à la demande cette année. La demande pétrolière augmenterait de 1,3 million de barils par jour et l'offre progresserait de 800.000 barils par jour, selon l'AIE. Cette situation devrait soutenir les prix du pétrole sans pour autant générer de pénurie sur le marché, car les stocks seront mis à contribution.

Quelle lecture faites-vous des résultats issus des travaux du Forum des pays exportateurs de gaz tenu récemment en Algérie ? Cette énergie fossile a-t-elle encore de beaux jours devant elle ?

Le Forum des pays exportateurs de gaz se renforce avec l'arrivée de la Mauritanie, du Mozambique et du Sénégal. Les pays membres ont réaffirmé la place du gaz naturel dans la transition énergétique et pour la sécurité énergétique et le développement durable, condamné les sanctions économiques unilatérales, souligné que les contrats à moyen et à long terme avec l'indexation des prix du gaz sur ceux du pétrole et/ou des produits raffinés restaient très nécessaires, et indiqué qu'il ne fallait pas utiliser l'argument du changement climatique pour empêcher la réalisation de projets gaziers. Je pense que le gaz naturel a de bonnes perspectives de croissance au niveau mondial, même si c'est une énergie fossile.

Les ressources et les réserves sont abondantes, les grandes compagnies pétrolières et plusieurs pays producteurs d'hydrocarbures mettent de plus en plus l'accent sur le gaz, les possibilités de substitution du gaz au charbon sont importantes dans la génération d'électricité et les financements devraient demeurer disponibles. Le gaz peut faire partie d'une transition énergétique bien conçue et réaliste.

■ L. M.

RÉVISION DU STATUT DE MEMBRE DU PARLEMENT

Installation prochaine d'une commission

IL EST QUESTION D'ATTRIBUER au parlementaire ses pleins droits prévus par la Constitution de 2020 qui consacre le rôle du parlementaire qui consiste à participer à l'exercice de la souveraineté populaire par le vote des lois et le contrôle de l'action du gouvernement.

L'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation vont installer prochainement une commission conjointe composée de membres des deux Chambres pour plancher sur le projet de révision du statut particulier du parlementaire. C'est ce que nous a confirmé une source parlementaire qui explique que la révision du statut de parlementaire intervient dans le sillage de la révision du règlement intérieur de l'Assemblée, dont le contenu renvoie à ce statut qui comporte des droits et obligations de l'élu.

Ainsi la commission des affaires juridiques de l'Assemblée se penche actuellement sur l'étude des amendements ayant atteint le nombre de 417 propositions. Elle prévoit des rencontres à partir de la semaine prochaine pour statuer sur la forme et le



Ph. Archives

contenu de ces suggestions. Cependant, le nombre élevé des amendements n'implique pas automatiquement le retrait du texte. Dans ce sillage, les présidents des groupes parlementaires se sont réunis, la dernière semaine du Ramadhan, avec le président de ladite commission et son

rapporteur et se sont entendus à considérer ce règlement intérieur comme une priorité à finaliser avant mai prochain. L'accent a été mis sur l'importance d'arriver à une position consensuelle sur ce projet très attendu par les députés. Revenant au statut de membre du Parlement, il faut

savoir que le président de la République avait ordonné la révision des statuts de l'ensemble des fonctionnaires, y compris ceux du Parlement.

Le président de l'APN, Brahim Boughali, avait donné le ton en annonçant l'ouverture de ce dossier juste après l'adoption du règlement

intérieur de l'APN. Il est question essentiellement d'attribuer au parlementaire ses pleins droits prévus par la Constitution de 2020 qui consacre le rôle du parlementaire qui consiste à participer à l'exercice de la souveraineté populaire par le vote des lois et le contrôle de l'action du gouvernement. Le député et le sénateur bénéficient d'un statut particulier destiné à leur assurer l'indépendance et la liberté d'expression nécessaires à l'exercice de leur mandat.

Ce statut garantit à l'élu une protection spécifique à travers le principe de l'immunité parlementaire qui trouve son fondement dans la Constitution. Le statut doit comporter les devoirs et les obligations des membres du Parlement exerçant un contrôle populaire sur l'action de l'Exécutif, conformément aux dispositions prévues dans la Loi fondamentale du pays et la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation et les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le gouvernement. Le membre du Parlement est le représentant du peuple qui contribue au développement de la société et à asseoir les bases de la démocratie. Il doit veiller à saisir les instances concernées par les préoccupations des citoyens et lors de l'accomplissement de ses missions et placer l'intérêt national au-dessus de toute autre considération.

■ Aya Malak

Les députés revendiquent la révision de leur régime indemnitaire

Les députés revendiquent une révision à la hausse de leur régime indemnitaire pour pouvoir, disent-ils, assumer pleinement leurs missions parlementaires. Le président de l'institution, Brahim Boughali, semble être favorable à une telle demande. D'ailleurs, il a annoncé récemment une révision imminente du statut de membre du Parlement et de ses indemnités non revues depuis 2008.

Le dossier «devrait être ouvert juste après l'adoption du nouveau règlement intérieur de l'Assemblée», a-t-il rassuré. Des sources parlementaires confirment qu'une première mouture du nouveau régime a été transmise à la commission des affaires juridiques et des libertés de l'Assemblée. Il faut rappeler que lors des débats engagés autour du règlement intérieur, des députés ont mis l'accent sur l'importance de leur accorder des moyens pour pouvoir répondre aux attentes des citoyens. Le député

Rabah Belkhiri du MSP estime que les lois ne sont pas des textes sacrés et doivent donc être adaptées aux besoins et aux mutations de l'heure. Il se dit favorable à une révision des salaires et du statut de député complètement dépassé, d'après lui. Député d'El Moustakbal de la wilaya d'Illizi, Mohamed Hannouni plaide, lui aussi, pour «la hausse des indemnités qui n'ont subi aucune modification depuis 2008». «Le député est un fonctionnaire comme les autres, il doit être concerné par les augmentations salariales décidées par le président de la République. C'est un droit légitime», proclame-t-il. Il fait remarquer que le député est perçu comme une personne aisée. «Or, ce n'est nullement le cas», assène-t-il. Selon lui, «il prend souvent en charge les frais des malades qui viennent du Sud à Alger pour se soigner». Hannouni relève que le député du Sud «souffre en silence». «C'est le porte-voix d'une

population qui a de multiples besoins et en tant qu'élu, il ne peut tourner le dos aux citoyens», ajoute-t-il, avant de comparer enfin les salaires des députés algériens avec ceux de pays voisins aux revenus consistants. «Les députés algériens ne demandent pas l'impossible. Leur revendication est logique et raisonnable», se défend-il. A l'en croire, le seul but recherché est de

pouvoir servir au mieux le citoyen qui attend beaucoup de ses représentants à l'APN. Les élus se disent déterminés à assumer pleinement leur rôle mais en disposant des moyens de leur politique. Beaucoup veulent se débarrasser de ce cliché qui réduit le député à une personne qui ne fait rien à part lever la main.

■ A. M.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE
Une délégation de la chambre basse à Strasbourg

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), prévus du 15 au 19 avril dans sa 2^e session de 2024 à Strasbourg (France), a indiqué, hier, un communiqué de la Chambre basse du Parlement. L'APN sera représentée aux travaux de cette session par les députés Allel Bouteldja et Brahim Dekhinet, en leur qualité de représentants permanents de l'APN à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

AIR ALGÉRIE RENFORCE SES DESSERTS INTERNES

Créer une nouvelles dynamique dans le Sud

En prévision de la saison estivale et dans le cadre de la politique de l'État visant à améliorer la connectivité aérienne entre les différentes régions du pays, la compagnie aérienne nationale algérienne, Air Algérie, se prépare à programmer 42 vols supplémentaires chaque semaine vers et depuis 11 aéroports intérieurs. Cette initiative intervient en réponse à la forte demande exprimée par les citoyens et les opérateurs économiques, particulièrement dans le Sud du pays. La compagnie aérienne augmente ainsi les sièges supplémentaires hebdomadaires de 4.154, soit plus de 16.616 sièges par mois. Plusieurs villes sahariennes dotées d'aérodromes sont concernées, notamment Tindouf et Ouargla. Saluant cette initiative, le député de Tamanrasset Mouloud Habnassi estime que «le renforcement des dessertes vers le Sud du pays, à travers la programmation de nouveaux vols et l'augmentation des capacités et des fréquences sur les vols déjà en service, permettra de créer une nouvelle dynamique dans le Sud du pays». Rappelant qu'il a de tout temps sollicité la compagnie nationale, pour augmenter le nombre de vols à destination du Sud, il déclare que cette décision «aura un impact positif sur l'économie locale et contribuera au désenclavement de certaines régions, en facilitant le transport des citoyens vers toutes les régions du pays». Par ailleurs, il souligne l'impact de la nouvelle mesure sur le tourisme domestique. Le renforcement des vols va inéluctablement, affirme-t-il, «booster le tourisme à l'intérieur



du pays et dans l'extrême Sud, et ce, en accompagnant les investisseurs en leur facilitant l'accès à ces régions, au vu du potentiel qu'elles offrent». Abondant dans ce sens, l'expert en tourisme et propriétaire d'une agence de voyage Mourad Kezzar appuie les déclarations du député et juge que la nouvelle mesure constitue en fait «un autre atout pour relancer le tourisme interne». Précisant que le développement du tourisme est inextricablement lié au développement du transport et, particulièrement, au transport aérien depuis 1970,

il note que «la compagnie nationale veut se redéployer sur le marché domestique, qu'elle a négligé au cours des années antérieures». Toutefois, il souligne que les opérateurs et les agences de voyage n'ont pas attendu les compagnies aériennes pour développer le tourisme local, surtout que la pandémie de la Covid-19 l'a beaucoup favorisé. A ce jour, l'activité touristique est portée par le transport terrestre avec son repositionnement sur le marché domestique. Dans ce sillage, Air Algérie ambitionne de conquérir des parts de marché dans ce segment. Cependant, Kezzar note que «les objectifs assignés requièrent la maîtrise de plusieurs facteurs, dont les tarifs, les villes de destination, la qualité du produit, la politique de sa distribution et la relation Air Algérie-organismes de voyage». Aujourd'hui, ajoute Kezzar, «Air Algérie se retrouve face à un sérieux concurrent, qui est le transport terrestre». Se voulant plus explicite, il avance que grâce aux investissements des pouvoirs publics dans les infrastructures routières, la plupart des voyageurs préfèrent les moyens de transport terrestres. A titre d'exemple, il signale que «l'autoroute Est-Ouest, ainsi que le réseau étoffé des transporteurs ont encouragé les déplacements par route». Dans sa politique de redéploiement, le pavillon algérien ne doit pas, ainsi, minimiser cette donne. Plusieurs prestigieuses compagnies internationales ont été déjà confrontées à cette contrainte.

■ Samira Azzegag

EXAMENS SCOLAIRES, MOUVEMENT DES PERSONNELS ...

Les directives de Belabed

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE APPELLE À REDOUBLER D'EFFORTS, de mobilisation et de vigilance pour notamment assurer une bonne organisation des examens de cette année scolaire.

Président, samedi dernier, une conférence depuis le siège du ministère par vidéoconférence, à laquelle ont assisté des cadres de l'administration centrale, les directeurs de l'éducation et le directeur de l'Office national des examens et concours (Onec), Abdelhakim Belabed a ordonné l'intensification des visites dans les établissements scolaires pour s'enquérir de leur bon fonctionnement, a indiqué, hier, le ministère dans un communiqué.

Belabed a insisté à cette occasion sur «le suivi constant du fonctionnement et de l'aménagement des établissements éducatifs et surtout de veiller à ce que la restauration soit assurée aux élèves». Il a également ordonné à s'enquérir de la bonne marche des établissements scolaires, notamment ceux des zones ayant connu dernièrement des perturbations météorologiques, et à travailler en étroite coordination avec les autorités locales dans les cas qui nécessitent des interventions. Concernant les opérations pédagogiques inscrites au troisième semestre, le ministre a insisté sur l'achèvement de toutes les mesures liées à la

préparation des examens, à commencer par l'aménagement des centres qui abriteront les épreuves d'éducation physique et sportive pour les candidats libres. Il s'agit aussi de garantir la réussite du déroulement de l'examen de validation de niveau pour les apprenants inscrits à l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD), ainsi que la préparation de l'organisation de l'examen d'évaluation des acquis dans l'enseignement primaire prévu les 12, 13 et 14 mai. Le troisième trimestre verra le déroulement les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du lundi 3 au mercredi 5 juin, alors que celles du baccalauréat sont prévues du dimanche 9 au jeudi 13 juin.

A l'occasion de la célébration de la Journée du savoir (Yaoum El Ilm), le ministre a également ordonné l'organisation d'un programme conformément aux axes contenus dans la circulaire relative à la célébration de cette journée qui coïncide avec le 16 avril de chaque année, tout en assurant une large médiatisation de cet événement qu'il a qualifié d'«important». S'exprimant sur le mouvement annuel de mutation des fonctionnaires, Belabed a insisté sur la



nécessité d'assurer un suivi instantané de l'opération. Selon lui, le mouvement doit s'opérer selon le calendrier annoncé.

■ Amokrane H.

UNIVERSITÉ DE SAÏDA

Développement d'une table de dissection virtuelle

Deux start-up algériennes, Digiroots XR et Anatomis, en collaboration avec le groupe Condor et l'université de Saïda, ont réussi à développer une table de dissection virtuelle, un support de formation en anatomie, ont indiqué hier les initiateurs du projet. Cette table de dissection virtuelle sera utilisée à partir de septembre prochain comme support

pédagogique dans la formation des étudiants en médecine à l'université de Saïda, a indiqué Rachid Gherbi, consultant à la start-up Digiroots XR, dans une présentation du projet, en marge de la conférence de presse du Salon international de la santé (Simem). Le professeur Gherbi a indiqué que cette table a été développée avec des compétences 100% algé-

riennes, avec un taux d'intégration dépassant les 90% dans la hardware (réalisé par Condor), affirmant qu'elle sera enrichie dans le futur, suite à son utilisation à l'université de Saïda.

Pour sa part, Chiali Hakim, médecin spécialiste en anatomie générale, praticien de santé publique au CHU de Tlemcen et fondateur de la start-up Anatomis,

spécialisée en numérique, a indiqué que cet équipement pédagogique sera exposé pendant les quatre jours du Simem. Il a expliqué qu'il s'agit d'un outil de dissection numérique, qui peut être utilisé dans la formation des étudiants et des médecins sur l'anatomie et la dissection, mais aussi pour des simulations d'opérations chirurgicales.

RÉDUCTION DES PROGRAMMES
Nécessaire, selon des pédagogues

Le ministère de l'Éducation a ouvert plusieurs ateliers pour préparer la prochaine rentrée scolaire. Sur le plan pédagogique, le ministre a annoncé la mise en œuvre et la concrétisation du projet de réduction des méthodologies et des programmes scolaires. Le début se fera dès la première étape de l'enseignement primaire, soit les première et deuxième années. L'annonce était très attendue par la communauté éducative et autres pédagogues.

Membre de la commission nationale d'homologation des manuels scolaires au niveau de l'Institut national de recherche en éducation (INRE), également maître de conférence en didactique du français à l'Université Sétif 2, Mustapha Bourekhis a estimé que pour réussir ce projet, il fallait avant tout informer des principaux changements prévus puis lancer un appel à projet où les candidats seront les acteurs de l'enseignement scolaire et les experts œuvrant au niveau de l'enseignement supérieur. «Pour qu'il soit faisable, le projet en question doit s'inscrire dans une politique de changement radical.

Il est plus que nécessaire d'entreprendre une réforme de tout le système éducatif», a-t-il dit. Et d'ajouter : «Nous parlons des contenus d'apprentissage, des matières enseignées et des progressions des apprentissages. Rappelons-nous la fameuse loi portant sur les manuels scolaires dits de 2^e génération, appliquée sans aucune étude préalable ni soubassements scientifiques. Elle devrait toucher les 3 paliers, mais elle s'est arrêtée à la 4^e année moyenne», a-t-il rappelé. Docteur, enseignante et chercheuse en didactique des mathématiques, Nadia Azrou a estimé que la décision du ministre est nécessaire pour remédier aux problèmes du secteur de l'éducation et pour améliorer la qualité de l'enseignement.

■ A. H.

SALON INTERNATIONAL DE LA SANTÉ

Plus de 200 exposants à la 26^e édition



Plus de 200 exposants prendront part à la 26^e édition du Salon international de la santé (Simem), qui se tiendra au Centre des conventions d'Oran, du 17 au 20 avril, ont indiqué, hier, les organisateurs de l'événement dans une conférence de presse. Cette édition, organisée sous le thème «La santé à l'ère de la technologie», verra la participation de 209 exposants, dont 25 entreprises étrangères, représentant 692 firmes originaires de 40 pays, a souligné Yasmine Chaouche, general manager, organisatrice du Salon. Ce Salon réunira des exposants d'appareils et de dispositifs médicaux, d'équipements et de produits de laboratoire, de mobilier hospitalier, d'imagerie médicale, d'hygiène hospitalière, d'instrumentation, de

consommables et de produits pharmaceutiques, entre autres. Il s'agit d'un événement qui se veut un espace privilégié pour la découverte des dernières tendances en matière d'équipements, de produits et de services dans le domaine médical, d'échange d'idées et d'une opportunité pour tisser des partenariats stratégiques, a-t-on souligné. Les journées scientifiques du Simem, organisées en marge de l'exposition, prévoient un programme de conférences et d'ateliers, co-organisés avec des institutions spécialisées et des sociétés savantes, comme le collège de chirurgie vasculaire d'Oran, la Société algérienne d'endocrinologie et métabolisme, l'Association nationale de gynécologues-obst libéraux.

ORAN

Réception de lits de réanimation

Plus de 100 lits supplémentaires de réanimation renforceront le secteur de la santé de la wilaya d'Oran après la réception récente et future de nouvelles structures sanitaires, a indiqué le directeur de la santé de la wilaya. A ce titre et à la faveur de la réception récente de plusieurs structures de santé, à l'instar de l'établissement hospitalier de Gdyl Docteur Faradi Mohamed-Benamar, l'hôpital des grands brûlés Docteur Ouahrani-Mustapha et l'établissement hospitalier spécialisé en urgences chirurgicales à Oued Tlelat, des dizaines de nouveaux lits de réanimation ont renforcé la capacité d'accueil de la wilaya d'Oran, a précisé Bettouaf El Hadj. Avec la réception prochaine du nouvel établissement hospitalier de 240 lits Docteur Balaska-Mohamed,



à Haï Nedjma, dont l'opération d'équipement a dépassé les 90%, ainsi que l'Institut du cancer et le nouvel hôpital de 60 lits d'El Kerma, cette capacité en réanimation dépassera les 100 lits, a-t-il dit. «Ces lits de réanimation supplémentaires ont été équipés selon les normes internationales, avec des équipements très modernes, en vue d'améliorer les conditions d'hospitalisation des malades», a déclaré le même responsable.

D'autre part, avec ces structures réceptionnées récemment et celles qui seront réceptionnées prochainement, la capacité d'accueil en matière d'hospitalisation à Oran sera également renforcée de 900 lits, pour dépasser les 5.000 lits comme capacité d'accueil globale des établissements de santé à Oran, a-t-on ajouté.

AGRUMICULTURE À BLIDA

La production de citron en hausse

LA PRODUCTION DE CITRON DANS LA WILAYA DE BLIDA a connu, cette année, une forte hausse avec plus de 280 quintaux à l'hectare. Les raisons de cette performance reviennent à la clémence du climat où la région de Blida a enregistré, au début de l'année en cours, un taux appréciable de pluviosité.

L'entrée en production de nouveaux plants de citronniers, dont certains ont été lancés dans le cadre du programme d'intensification de plantations d'arbres fruitiers engagé par la wilaya ces derniers temps, est un facteur qui a contribué à l'abondance de la production de citron à Blida. Selon Ali Baba Ali, directeur adjoint de la direction des services agricoles de la wilaya de Blida, la production de citron cette année a connu un bond appréciable comparativement à la campagne 2022-2023 qui a enregistré une forte baisse de cet agrume suite, notamment, aux aléas climatiques marqués surtout par une sécheresse continue. «Cette année, le climat était propice avec de fortes chutes de pluies et



de neige sur les hauteurs, favorisant ainsi le développement de la végétation dans la région et contribuant à la régénération des différentes sources d'eau, puits et autres nappes phréatiques. Autant de facteurs qui ont participé à l'augmentation de la production agricole en général et en particulier les agrumes», a déclaré

le responsable, expliquant aussi que «l'une des raisons de cette performance est également l'entrée en production de nouveaux champs de citronniers avec une superficie qui dépasse les 50 hectares adaptés au système de production intensive. Il précise aussi que durant la campagne 2022-2023, la wilaya de Blida a réalisé

une faible production qui avait atteint seulement 129.521 quintaux avec un rendement qui ne dépasse pas les 122 quintaux à l'hectare. Mais cette année, la wilaya de Blida a enregistré, jusqu'au mois de mars, une production qui atteint les 239.203 quintaux avec une rentabilité de 273 quintaux à l'hectare. Il faut dire que cette année, le prix du citron a connu une chute vertigineuse qui a permis aux citoyens de le consommer en abondance.

Au prix de moins de 100 DA le kg, le citoyen s'est donné un plaisir à consommer sans réticence cette agrume dont le prix avait atteint l'année dernière les 500 DA/kg. Cette forte production a permis non seulement aux usines de transformation d'en profiter pour produire des jus de citron, mais aussi aux artisans d'abonder dans la production de jus (Cherbet) maison durant ce mois de Ramadhan. Selon les services de l'agriculture de la wilaya de Blida, après plus de 30 années, c'est la première fois que le prix du citron atteint moins de 100 DA/kg. Et tout porte à croire que ce prix va se maintenir pour longtemps avec la rentrée de nouvelles surfaces de production adaptées au système d'intensification. Espérons toutefois que les mandataires ne pratiquent pas de spéculation qui peut nuire à ce secteur qui commence à se développer.

■ M. Benkeddada

TIARET

Aménagement de pistes forestières

La Conservation des forêts de la wilaya de Tiaret a réalisé plus de 180 km de pistes forestières et 150 hectares de tranchées anti-incendies, a-t-on appris auprès de cette structure. Le conservateur des forêts, Abdelkader Achour, a souligné que «ces actions visant la protection du couvert forestier des incendies ont permis l'ouverture de 99 km de pistes forestières, l'aménagement d'autres sur 85 km, la réalisation de 80 ha de tranchées anti-incendies et l'aménagement de 70 autres hectares». Ce programme, mis en œuvre sur une durée de trois ans (2020-2023), a nécessité une enveloppe financière de 173,6 millions DA. Il s'agit des travaux de réalisation de nouvelles pistes forestières dans cinq communes, soit 29 km dans la commune de Aïn Hadid, 10 km dans la commune de Sidi Bakhti, 5 km à Si Abdelghani, 7 km à Rechaigua, 8 km à Djillali Benamar et 40 km entre les communes de Machraâ Sfa et Takhmert. Des pistes forestières endommagées par les intempéries ont été également aménagées, dont 31 km dans la commune de Medroussa, 15 km à Takhmert, 20 km répartis entre les communes de Aïn Hadid, Tagdempt, Tida, Sidi Hasni, 10 km à Sidi Bakhti, 7 km à Frenda et 2 km à Sabt. Dans le cadre de ce programme, des tranchées anti-incendies ont été réalisées, soit 35 ha à Frenda, 30 ha à Sidi Bakhti, outre l'aménagement d'anciennes tranchées, dont 30 ha à Tagdempt, 40 ha entre les communes de Frenda et Guertoufa. Avec la réalisation de ces projets, la wilaya de Tiaret dispose de 1.761 km de pistes rurales, la plupart aménagées, alors que de nouveaux programmes seront concrétisés pour l'exercice 2024, et ce, pour intensifier les efforts visant la protection du couvert végétal considérable de la wilaya, dont la superficie a dépassé les 152.000 ha.

LOGEMENTS AADL 3 À KHENCHELA

300 unités réservées au titre de la première tranche

Pas moins de 300 logements ont été réservés, en 2024, à la wilaya de Khenchela au titre de la première tranche du programme AADL 3, a-t-on appris auprès du directeur local du logement. Walid Benseghir a révélé que cette première tranche réservée à la wilaya de Khenchela 300 unités pour lesquelles les souscriptions débiteront avant la fin du premier semestre de l'année en cours et elle est appelée à augmenter à 2.000 unités en cas d'accroissement de la demande des citoyens de la wilaya sur cette formule. En prévision de la concrétisation de ce programme, trois assiettes foncières ont été dégagées dans la commune de Khenchela : à la cité route de Baghaïa dans le POS 21, sur la route de Fringuel, près des 1.375 logements promotionnels aidés, et sur la route Zoui du POS 13. Le même responsable a ajouté qu'en application des instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, toutes les procédures administratives relatives à la régularisation de la nature légale de ces assiettes foncières ont été parachevées. La superficie totale des assiettes qui accueilleront ce programme est estimée à 22,5 hectares répartis sur les sites route Baghaïa, route Fringuel et route Zoui, a ajouté le directeur du logement. Les souscriptions pour les logements AADL 3 s'effectueront sur le site électronique de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) par le numéro d'identification national et celui de la sécurité sociale du postulant, a indiqué Benseghir.

MOSTAGANEM

Récolte de 1,6 million q de légumes d'arrière-saison

La wilaya de Mostaganem se classe parmi les régions les plus prolifiques en matière de production de maraîchage. Cette année, elle a produit environ 1,6 million de quintaux de différentes variétés de légumes d'arrière-saison, au titre de l'année agricole 2023-2024, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le bilan du service de l'organisation de la production et de l'appui technique de la DSA au titre de cette campagne fait état d'une production de 1.593.000 quintaux, en majorité des récoltes de pommes de terre d'arrière-saison (478.000 q) et des tomates d'arrière-saison (403.000 q). Durant la même campagne, 190.000 q d'artichaut ont été récoltés, ainsi que 180.000 q de courgettes et 340.000 q d'autres récoltes d'arrière-saison, à l'instar des carottes, laitue, betteraves, oignons verts, haricots verts, petits pois et autres. Les agriculteurs ont procédé, durant le dernier trimestre de l'année écoulée, à la plantation de 2.175 hectares de pommes de terre, 1.064 ha de tomates, 980 ha de courgettes, 950 ha d'artichauts et 2.160 ha d'autres récoltes, sur un total de 7.880 ha de terres agricoles pour la campagne de légumes d'arrière-



saison. A ces récoltes, il faut ajouter la campagne de récolte propre aux légumes (sous serre) irrigués et non irrigués, qui a été lancée récemment et qui cible une production de 1 million de quintaux de récoltes, dont la moitié est dédiée aux tomates sous serres sur une superficie agricole globale estimée à 1.350 ha. Jusqu'à présent, 157.000 quintaux ont été produits, avec un rendement de 580 quintaux à l'hectare de tomates (70.000 q), concombres (36.000 q), poivrons (21.000 q), aubergines, carottes et haricots

(30.000 q). La production de divers types de légumes constitue 70% de la production végétale de la wilaya de Mostaganem, soutenue par une croissance significative de la production de pommes de terre et de tomates et par les trois campagnes de culture en plein champ (primeurs, saisonnières et d'arrière-saison) qui approvisionnent les marchés nationaux et régionaux tout au long de l'année, en complément de la campagne des légumes (sous serre) irrigués et non irrigués.

BARRAGE DE TICHYHAFF À BEJAÏA

Un taux de remplissage de plus de 60%

La wilaya de Bejaïa s'est appuyée sur le barrage de Tichyhaff, situé dans la commune de Bouhamza (moins de 80 km à l'est du chef-lieu), pour alimenter les différentes localités en eau potable et surtout sécuriser leur approvisionnement. Malheureusement, la sécheresse s'est installée dans le pays au moment où le système de distribution semblait prêt à mettre fin au calvaire des populations des communes situées le long du couloir qu'il parcourt jusqu'à Bejaïa-ville, de sorte que le barrage s'est graduellement asséché, au point que son niveau avait atteint moins de 5% de sa capacité de mobilisation théorique, d'environ 80 millions de mètres cubes. Il a fallu recourir aux nappes phréatiques et mettre sur pied un programme d'urgence de remise en état des forages et la construction d'autres puits pour augmenter les disponibilités en eau potable et réduire ainsi la tension qui pesait sur sa distribution et, de plus, lancer une usine de dessalement d'eau de mer. Un projet dans les cartons du ministère de l'hydraulique depuis dix ans, qui sera livrée en fin de l'année courante pour offrir une solution pérenne au manque d'eau, non seulement pour la wilaya de Bejaïa, mais également pour les autres wilayas environnantes comme Sétif et Bordj Bou Arreridj qui pourront compter sur les disponibilités qu'offrira la wilaya de Bejaïa dès la mise en service de la station de dessalement en construction dans la commune de Toudja. L'hiver passé a toutefois sonné la fin de la sécheresse et les généreuses averses et la neige qui se sont abattues sur la région ont eu l'effet bienheureux de provoquer la résurrection quasi miraculeuse du barrage de Tichyhaff qui a accumulé des millions de mètres cubes derrière sa digue. L'épisode pluvieux de ces derniers jours a conforté cette



tendance à «l'embonpoint» de sorte qu'aujourd'hui, selon les déclarations faites à Radio Soummam de son directeur, Mestafa Dehgane, cet ouvrage hydraulique cumule plus de 47,5 millions de mètres cubes de réserve d'eau, soit un taux de remplissage de 61%. De plus, suite aux dernières précipitations qu'a connues la wilaya de Bejaïa, il enregistre actuellement des apports supérieurs à 200.000 mètres cubes. «C'est la meilleure saison depuis quatre ans», s'est exclamé Mestafa Dehgane en assurant que le volume d'eau actuellement emmagasiné suffirait pour 18 mois d'alimentation sur la base du soutirage actuel, soit 60.000 mètres cubes par jour, au lieu des 35.000 m³/j pompés précédemment.

■ O. M.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

La Palestine appelle à une intervention internationale urgente pour mettre fin aux crimes contre son peuple

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES EXPATRIÉS a condamné les violations et les crimes des milices sionistes armées contre les citoyens palestiniens sans défense dans les villages, villes, camps et cités palestiniens à travers la Cisjordanie.



« Les crimes comprenaient des tirs sur des civils palestiniens, des incendies de leurs maisons et de leurs véhicules, des actes de vandalisme sur les routes principales et le démembrement de la Cisjordanie. » Dans son communiqué publié hier, le ministère a considéré que le terrorisme organisé des colons est mené sous la protection de l'armée d'occupation et avec l'encouragement et le soutien du niveau politique de l'Etat occupant, dans le but d'approfondir les crimes de l'annexion progressive et continue de la Cisjordanie, et de faire exploser la situation et saboter les efforts déployés pour résoudre le conflit par des moyens politiques, ce qui conduit à saper la possibilité d'incarner l'Etat palestinien sur le terrain.

Le ministère des Affaires étrangères a tenu le gouvernement d'occupation et la coalition d'extrême droite entièrement et directement responsables de ces appels incendiaires, étant donné qu'ils sont une extension de la mentalité arrogante et raciste de l'occupation qui nie l'existence du peuple palestinien et son droit à l'autodétermination sur la terre de sa patrie.

Il a appelé la communauté internationale à intervenir d'urgence pour forcer le gouvernement d'occupation à cesser toutes ses activités coloniales, à démanteler les organisations armées et les milices sionistes, à retirer leurs armes, à cesser leur financement, à punir ceux qui les soutiennent et à leur fournir un soutien et une protection, ainsi qu'imposer des sanctions internationales contraignantes à l'ensemble

du système colonial comme étant illégales et illégitimes. La Palestine, via son ministère des Affaires étrangères, a appelé la Cour pénale internationale à émettre rapidement des mandats d'arrêt contre les colonialistes et contre ceux qui les soutiennent pour avoir commis des crimes contre les Palestiniens et à les traduire en justice internationale.

A cet égard, le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés, Mohammad Mustafa, et sous les directives du président Mahmoud Abbas, a donné des instructions aux ambassades et missions de l'Etat de Palestine pour qu'elles se dirigent rapidement vers les ministères des Affaires étrangères des pays d'accueil, ainsi que vers leurs centres de décision et d'opinion publique, pour dénoncer ces violations et ces crimes, et exiger une véritable pression internationale sur l'Etat occupant pour qu'il freine les colonisateurs et mette fin à leur évasion de toute loi, ainsi qu'une protection internationale pour notre peuple.

L'OCI condamne les crimes des colons sionistes en Cisjordanie occupée

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a condamné dans un communiqué publié hier les crimes des colons sionistes contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence Wafa. L'OCI a «condamné l'escalade des crimes quotidiens et du terrorisme organisé perpétrés par des colons sionistes sous la protection des forces d'occupation sionistes, en tirant sur les Palestiniens, en détruisant des biens et en incendiant des maisons, des véhicules et des terres agricoles dans plusieurs villages en Cisjordanie occupée», a indiqué

Wafa. «Il s'agit d'une extension de l'agression sioniste ouverte contre le peuple palestinien, en violation flagrante du droit international humanitaire», a souligné l'OCI. «L'occupation sioniste est pleinement responsable des conséquences de la poursuite de ces crimes et attaques quotidiennes», a affirmé l'OCI. Elle a appelé «la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité de l'ONU, à assumer ses responsabilités quant à la nécessité d'assurer une protection internationale au peuple palestinien».

POUR DÉNONCER LES EXACTIONS DES COLONS EXTRÊMISTES

Une large campagne lancée aux Etats-Unis



Une large campagne médiatique a été lancée, hier, par des militants et partisans de la cause palestinienne aux Etats-Unis pour dénoncer les crimes perpétrés contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée par les colons extrémistes sionistes, sous la protection de l'armée d'occupation, rapporte l'agence de presse palestinienne, Wafa. Les militants ont publié des vidéos et des photos sur les réseaux sociaux montrant des agressions menées par des gangs sionistes contre les Palestiniens et leurs biens, avec le soutien et la protection des forces d'occupation. Ils ont, en outre, appelé les membres du Congrès à intervenir pour mettre fin à ces attaques terroristes et forcer l'occupation sioniste à arrêter ces groupes armés. Les attaques des colons sionistes contre des localités et des installations économiques palestiniennes en Cisjordanie occupée sont devenues régulières. Au cours des six derniers mois, plus de 700 attaques de colons sionistes

contre des Palestiniens ont été enregistrées en Cisjordanie occupée, y compris à Al Qods-Est, selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha), tandis qu'au moins 1.244 Palestiniens, dont 600 enfants, ont été déplacés en raison de la violence des colons sionistes et des restrictions d'accès. Le Premier ministre palestinien, Mohammad Mustapha, a déclaré samedi dernier que les autorités palestiniennes font des efforts pour que la Cour pénale internationale (CPI) poursuive légalement les colons sionistes qui attaquent les localités palestiniennes. Hier encore, à El Qods occupée, des colons sionistes se sont introduits dans la mosquée d'Al-Aqsa, selon des témoins oculaires, cités par Wafa. Protégés par les policiers israéliens, environ 360 colons s ont profané la mosquée sainte du côté de la porte des Maghrébins et ont mené des marches provocantes dans ses cours en pratiquant des rituels talmudiques.

Plus d'un million de déplacés atteints de maladies infectieuses

Le ministère de la Santé palestinien a indiqué, dans un rapport, que plus d'un million de déplacés ont été infectés par des maladies infectieuses en raison de la situation de surpopulation extrême dans les centres d'hébergement, qui abritent désormais plus



de 70% de la population de la bande de Gaza, déplacée de leurs foyers après leur destruction par l'occupation sioniste, pendant l'agression continue contre le territoire pour le 191^e jour consécutif. Par ailleurs, la même source affirme que plus de 40.686 Palestiniens sont tombés en martyrs ou portés disparus, dont 14.560 enfants et 9 582 femmes, ainsi que 485 membres du personnel médical et 140 journalistes. Le ministère de la Santé a confirmé que 11.000 des blessés lors de l'agression sioniste sont dans un état critique et nécessitent un traitement en dehors des hôpitaux de la bande de Gaza, en plus de plus de 350.000 patients atteints de maladies chroniques. Depuis le 7 octobre 2023, l'occupation sioniste mène une agression destructrice contre la bande de Gaza, créant une catastrophe humanitaire sans précédent ayant entraîné le déplacement de plus de 85% de la population de la bande de Gaza, soit l'équivalent de 1,9 million de personnes.

Le génocide se poursuit

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lors de frappes aériennes menées par les avions de guerre de l'occupation et son artillerie, qui ont touché plusieurs zones de la bande de Gaza, le 191^e jour de l'agression sioniste continue contre la bande de Gaza. L'Agence de presse palestinienne (Wafa) a rapporté, hier, que les avions de guerre de l'occupation avaient bombardé plusieurs maisons dans les régions de Nuseirat, Al-Maghraqa, et la ville d'Az-Zahraa au centre de la bande de Gaza, entraînant la mort de dix citoyens palestiniens et en blessant au moins 20 autres, la plupart ayant été transportés à l'hôpital Shuhada Al-Aqsa à Deir al-Balah.

D'autre part, les navires de guerre de l'occupation ont lancé plusieurs obus sur des maisons de citoyens palestiniens à l'ouest de la ville de Deir al-Balah et à l'ouest de la ville de Khan Younés. De même, l'artillerie de l'armée d'occupation a tiré des obus sur les maisons des citoyens dans les zones de Bani Suhaila, Abasan, et Al-Zanna dans la ville de Khan Younés, blessant plusieurs Palestiniens qui ont été transportés à l'hôpital européen de la ville. Les avions de guerre de l'occupation ont également bombardé quatre maisons dans les quartiers de la ville de Ghaza, Al-Zaytoun, Tel al-Hawa, et Sheikh Ajleen, blessant plusieurs citoyens de manière variable. Dans un bilan non définitif, le nombre de martyrs depuis le début de l'agression brutale contre la bande



de Gaza le 7 octobre dernier s'est élevé à 33.686 martyrs, en plus de 76.309 blessés, tandis que des milliers de victimes restent sous les décombres, a rapporté Wafa. Depuis l'aube de jeudi dernier, le deuxième jour de l'Aïd al-Fitr, l'armée d'occupation a lancé une opération militaire dans les régions nord-ouest du camp de Nuseirat au centre de la bande, entraînant la mort de dizaines de martyrs et de blessés selon des sources médicales palestiniennes.

Les autorités d'occupation continuent leur agression brutale contre la bande de Gaza, malgré une résolution du Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu immédiat, ainsi que leur comparution pour la première fois devant la Cour internationale de justice pour des accusations de génocide.

PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Les gardes forestiers sur le qui-vive

DE JEUDI À SAMEDI DERNIERS, les brigades de forestiers relevant des cinq circonscriptions de la Conservation des forêts de la wilaya de Tipasa ont circonscrit plus d'une quarantaine de barbecues, dont les braises ont été mal éteintes.

«**T**raditionnellement, des familles et des groupes d'amis se rendent au deuxième jour et même les jours suivants dans les bois pour organiser des barbecues. Seulement, cette habitude peut être à l'origine de survenance de feu si on n'observe pas certaines mesures pour en éviter le déclenchement», prévient la conservatrice principale, Amel Mokrani, cheffe du service de la protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts de Tipasa. Compte tenu des risques que ce phénomène récurrent peut provoquer, la Conservation des forêts locale a décidé d'agir par anticipation et mettre sur pied un dispositif de vigilance opérationnel. «Dans chacune de nos circonscriptions, à savoir Hadjout, Gouraya, Cherchell, Koléa et



Damous, nous avons mobilisé des brigades qui patrouillent au niveau des forêts du début de la matinée jusqu'en fin de journée», précise la même responsable. Selon elle, ce dispositif a réussi, et ce, à bien des égards. «Sur le plan préventif, les équipes mobilisées dans le cadre

de ce dispositif ont mené un travail de sensibilisation sur les risques encourus en allumant un barbecue dans un environnement boisé ainsi que sur les précautions nécessaires pour éviter la survenance de tout éventuel incendie», confie-t-elle. Et d'ajouter : «Outre ce volet, nos forestiers agissent par anticipation en invitant les randonneurs, visiteurs et les familles à éviter d'organiser des barbecues dans des endroits à risque.»

Parmi les endroits à risque, Amel Mokrani cite l'exemple des familles qui allument leur barbecue sous les arbres pour profiter de l'ombre. «C'est un réflexe à éviter absolument, d'autant plus qu'il existe des endroits aménagés, notamment dans de vastes clairières et à proximité de sources d'eau», prévient-elle. En plus de la sensibilisation, les brigades des forestiers dotées de moyens matériels requis pour optimiser les interventions, inspectent les bois et procèdent en conséquence à l'extinction des braises encore allumées. «Il suffit qu'il y ait un peu de vent pour qu'une étincelle de barbecue se projette et toute la végétation environnante s'enflamme et le feu se propage pour devenir incontrôlable, causant d'énormes dégâts et parfois même des pertes humaines. C'est ce genre de situations qu'on veut éviter», précise notre interlocutrice.

■ Amirouche Lebbal

SÛRETÉ DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Plusieurs affaires élucidées

Dans le cadre de la lutte contre les crimes et délits, les services de la police judiciaire de la wilaya de Tizi Ouzou ont eu à traiter et à élucider un nombre considérable d'affaires au cours du mois de mars. En effet, dans un communiqué, les services de la sûreté de wilaya ont pu élucider 317 affaires dont 105 concernent la lutte contre le trafic des stupéfiants et psychotropes. Ces affaires impliquent 376 personnes dont 40 d'entre elles ont été arrêtées et emprisonnées par les différents parquets et 21 autres mises en détention préventive pour leur implication dans des affaires de trafic de drogue. Ces données chiffrées révèlent une certaine augmentation du taux de criminalité au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou. En effet, comparativement au mois de février dernier où il a été enregistré moins de délits qu'au mois de janvier, avec 305 affaires, mars a enregistré une légère hausse par rapport aux mois précédents. Sans compter toutefois les 130 opérations coup-de-poing menées en milieu urbain qui ont permis de contrôler 2.867 personnes dont 90 ont été présentées devant le parquet pour divers délits, à savoir 8 pour port d'armes prohibées, 44 pour détention de stupéfiants et psychotropes, 33 faisant objet de recherche et 5 pour autres délits. De leur côté, les éléments de la police ont enregistré 55 accidents de la circulation au cours desquels 66 personnes ont été blessées et 2 autres ont trouvé la mort. Par ailleurs, 10 mises en fourrière ont été prononcées, 2.608 contraventions ont été dressées et 321 contrôles et interventions effectués par ces mêmes services qui ont mené 449 actions de sensibilisation ayant touché 8.354 usagers de la route. Enfin, le document fait état du contrôle de 1.120 commerces au cours duquel, il a été enregistré 45 infractions, établi 5 propositions de fermeture administrative et 40 mises en demeure avant d'exécuter 32 décisions de fermeture administrative émanant des services de wilaya et 10 poursuites judiciaires.

■ Rachid Hammouène

APPRENTISSAGE DE LA POTERIE

Une activité créative et récréative

L'apprentissage de la poterie semble séduire beaucoup de personnes notamment la gent féminine particulièrement les filles, qui sont nombreuses à choisir de se former dans cet art ancestral. Ce métier ou «yoga des mains» comme aiment l'appeler ceux ou celles qui le pratiquent, a ainsi convaincu de nombreuses femmes à Oran et ses environs à rejoindre l'atelier de l'association de promotion de la femme rurale «Main dans la main» à la maison de jeunes de Haï Fellaoucen. Plus qu'un simple hobby, ces femmes et filles considèrent la poterie comme un patrimoine culturel à préserver, à pérenniser et à diffuser, et l'atelier est une opportunité pour elles de découvrir cet art et de façonner divers objets en terre cuite, fréquemment utilisés dans les fêtes et occasions notamment le mois de Ramadhan, pour ajouter une touche traditionnelle aux tables de l'Iftar ainsi que dans différentes occasions.

La création de cet atelier est un retour à tout ce qui est naturel, conformément aux vieilles traditions algériennes. «Il s'agit de raviver cet art et de le développer dans la capitale de l'Ouest», a souligné la présidente de cette association, Allou Rahou. Les femmes rejoignent cet atelier avec beaucoup d'enthousiasme, chacune avec une motivation différente, entre celles qui considèrent la poterie comme une distraction et d'autres qui la perçoivent comme une potentielle activité commerciale.

Les femmes au foyer sont très présentes dans cet atelier. Elles considèrent qu'il est plus sain de recourir aux ustensiles fabriqués en terre cuite dans les usages quotidiens. Les stagiaires, qui viennent de différents coins de la ville, passent de bons moments à façonner la pâte d'argile pour en faire des œuvres d'art, avec une exactitude et une



harmonie remarquables. L'ambiance dans l'atelier est très particulière. Les femmes semblent absorbées par des gestes minutieux, rythmés par le mouvement giratoire de la tournette. Le silence et la lumière feutrée des lieux accentuent la dimension spirituelle du temps dans cet espace. Malgré la difficulté de ce travail assidu de la poterie, qui requiert de la patience, de la précision, ainsi qu'une vision artistique, ces femmes semblent tout à fait à l'aise dans ce qu'elles font. Pendant six mois, elles sont encadrées par la présidente de l'association, M^{me} Rahou, et une autre enseignante, Naïma Bika, dans leur apprentissage pour fabriquer des plats, des vases et plusieurs autres ustensiles et articles de décoration. Plusieurs types d'argile sont utilisées, la rouge, la

jaune et la grise, explique M^{me} Rahou, ajoutant que la formation est sanctionnée par une attestation. Une formation, quelle qu'en soit la durée, n'est toutefois pas suffisante pour maîtriser la poterie, qui requiert un apprentissage prolongé et une recherche continue dans les méandres de cet art ancestral de tout ce qui est nouveau, pourtant renouvelable et par ailleurs indispensable, estimant quelques stagiaires, considérant la poterie comme une activité créative qui procure beaucoup de plaisir.

En plus des femmes, l'atelier de l'association «Main dans la main» donne également des cours de poterie aux écoliers durant les vacances scolaires, ainsi qu'aux enfants trisomiques pour les aider à développer leurs capacités.

COUTUMES ET TRADITIONS DANS LA VALLÉE DU M'ZAB

Début du «Mousssem de Ziyara»

La nouvelle édition du traditionnel «Mousssem de Ziyara», initiée annuellement par les instances religieuses Les Azzaba à travers la pentapole du M'zab composée de cinq ksour en hommage aux oulémas et aïeux décédés, a débuté vendredi dernier à Ghardaia par le ksar de Melika. Illustrant l'attachement des habitants du M'zab à la préservation du patrimoine matériel et immatériel de la région et la place de choix accordée aux oulémas et aïeux dans la protection du référentiel religieux, cette ziyara annuelle veille à garantir la transmission aux générations futures de la mémoire collective léguée par les aïeux. Cette ziyara consiste en une visite guidée des mausolées et cimetières des personnalités religieuses et aïeux, décédés, ayant marqué par leur travail les ksour du M'zab, dans une atmosphère empreinte de piété et de recueillement, et en présence des habitants notamment les jeunes.

«Pour les fidèles de cette ziyara, c'est une occasion de revisiter l'histoire du ksar et les relations tissées dans le passé avec les différentes achirates et autres», a expliqué Bakir, un habitant de Melika. Et d'ajouter que chaque ksar de la pentapole (Beni Izguen, El Ateuf, Bounoura, Melika et Ghardaïa) organise un regroupement de la population masculine à la place du souk, avant de se diriger vers les mausolées et cimetières pour se recueillir sur les tombes des aïeux et oulémas qui se sont illustrés durant leur vie dans l'adoration d'Allah et la propagation de Sa parole transmise

par Son messager, le Prophète Mohamed (QSSSL).

Pour un membre organisateur du ksar de Melika, cette manifestation culturelle et religieuse vise à mettre en exergue les spécificités locales de chaque ksar et à préserver le patrimoine culturel et la mémoire collective locale. Dans le M'zab, le «Mousssem de Ziyara» constitue un symbole civilisationnel reliant le passé ancestral à l'avenir prometteur, a affirmé Cheikh Salah, un membre de la mosquée de Melika. La ziyara dans chaque ksar est précédée par des actions de nettoyage et d'entretien des cimetières dans une ambiance religieuse et citoyenne avec la participation de l'ensemble des citoyens afin de débarrasser les lieux mortuaires des débris et de l'amoncellement de déchets. A noter que cette ziyara destinée, entre autres, à réduire le fossé entre les générations et à consacrer la continuité de la transmission et de l'échange des valeurs entre elles, s'achève dans un climat convivial à la mosquée de chaque ksar autour de mets et plats notamment le couscous garni de viande de chamelon et une soupe de blé broyé appelée Iouizi préparés par les ménagères du ksar, ainsi que du lait, des dattes et du thé à la menthe.

Au terme de cette manifestation culturelle et religieuse, des prières sont prononcées pour implorer Allah une saison faste pour l'agriculture et l'eau, avant de solliciter le Tout-Puissant Son pardon et Sa Miséricorde pour les morts.

ÉTABLISSEMENT ARTS ET CULTURE DE LA WILAYA D'ALGER

Prolongement du concours de la musique chaâbi

L'ÉTABLISSEMENT ARTS ET CULTURE DE LA WILAYA D'ALGER A ANNONCÉ, dans un communiqué, sa décision de prolonger le concours pour le Prix de la wilaya d'Alger pour la musique chaâbi amateur.

Placé sous le thème «Hommage à Cheikh Hadj Mohamed El Anka», le concours qui s'inscrit dans le cadre du Mois du patrimoine vise à mettre en lumière la richesse et la diversité de la chanson populaire. La manifestation se veut aussi un tremplin pour les jeunes passionnés de cet art ancestral. Ouvert aux jeunes âgés de 18 à 35 ans et habitant la wilaya d'Alger, le prix est une occasion pour se faire connaître. Les candidats sont invités à soumettre leur candidature par courrier électronique du 22 mars au 25 avril prochains. Un jury composé de figures connues du monde de la musique et de la culture aura pour tâche de sélectionner les meilleurs. Le premier lauréat recevra une récompense importante et se produira sur des scènes nationales.

La phase finale du concours, prévue au mois de mai, promet des moments riches en émotions et en découvertes. Au-delà de la



compétition, le Prix de la wilaya d'Alger pour la musique chaâbi amateur propose également un riche programme d'accompagnement. «Des ateliers de formation et des master class ani-

més par des musiciens et chanteurs de renom seront organisés, offrant aux participants l'opportunité de se perfectionner et d'enrichir leurs connaissances musicales», précise le commu-

niqué. «Cette initiative s'inscrit dans une démarche volontariste visant à préserver et à promouvoir la musique populaire algérienne, un patrimoine culturel précieux», y lit-on. En encourageant l'émergence de nouveaux talents et en mettant en avant la richesse de ce genre musical, le concours contribue à perpétuer la tradition et à assurer la transmission de ce savoir-faire ancestral.

C'est l'occasion enfin de rendre hommage à la mémoire de Cheikh Hadj Mohamed El Anka, figure emblématique de la chanson chaâbi. L'annonce du concours a suscité un vif engouement auprès des jeunes. «C'est une excellente initiative pour encourager les jeunes talents et promouvoir la musique populaire. J'ai toujours rêvé de monter sur scène et de partager ma musique préférée avec le public. Ce concours est une chance pour moi de réaliser mon rêve», confie Ilyes, un jeune joueur de banjo qui suit des cours au conservatoire d'Alger. «Je suis très enthousiaste à l'idée de participer et de rencontrer d'autres jeunes musiciens», poursuit-il.

Selon Yacine, étudiant du conservatoire, il s'agit d'«une belle occasion pour rendre hommage à Hadj El Anka, une légende de la musique». Il voit en ce concours une occasion de se faire connaître, de partager sa passion de la musique et de contribuer à la préservation du patrimoine musical.

■ **Walid Souahi**

MILA

La liste des biens culturels s'enrichit

Six monuments historiques et sites archéologiques ont été dernièrement intégrés à la liste de l'inventaire complémentaire des biens culturels dans la wilaya de Mila, apprend-on de la direction locale de la culture et des arts.

Il s'agit notamment des puits Aglad remontant à l'époque romaine dans la commune d'El Mechira et de la statue Milo aux contours indéterminés sculptée sur une seule pièce de marbre exhumée durant l'époque coloniale dans l'antique Mila au cours de fouilles archéologiques en 1880, a indiqué le chef du service du patrimoine culturel de cette direction, Lezghed Chiaba. Le site Kef Tazrout aux limites des communes Ahmed-Rachedi, Aïn Melouk et Bouhatem qui renferme des vestiges datant de la préhistoire à la période islamique, et celui d'Aïn Tameda (Ahmed-Rachedi) accueillant des vestiges de la préhistoire et de l'époque romaine ont été également inscrits, selon la même source. Le site romain d'Aïn Kebira dans la commune de



Hamala et celui, également romain, de Ferdhoua dans la commune de Sidi Merouane avec des thermes et un atelier de poterie, ont été aussi ajoutés à la liste, a-t-on précisé. L'inscription de ces biens culturels vise à en assurer la protection et la valorisation, dans le cadre de la loi 04-98 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel et intervient après la présentation de leurs dossiers à la commission de wilaya des biens culturels, a ajouté le même cadre qui a relevé qu'«avec leur intégration à la liste des biens culturels recensés dans la wilaya de Mila, comprenant plus de 400 biens, il sera procédé à l'engagement des mesures de classification en tant que patrimoine national». Les services de la direction de la culture préparent actuellement les

dossiers de cinq autres monuments pour les présenter à la commission de wilaya des biens culturels afin de les inscrire sur la liste de l'inventaire complémentaire des biens culturels, a-t-on indiqué.

FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE GNAWA

La 15^e édition débute demain

Sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, la 15^e édition du Festival national de la musique Gnawa aura lieu, du 16 au 18 avril, au stade Mohamed Arfaoui de Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma.

Plusieurs troupes des wilayas de Bechar, Mascara, Aïn Témouchent, Timimoune, Mostaganem, Tlemcen, Alger, El Bayadh, Oran, Sidi Bel Abbès, Constantine et Biskra, prendront part à la manifestation qui s'inscrit sous le slogan «La musique Gnawa face aux défis de la mondialisation culturelle et la préservation de l'identité». Selon les organisateurs, le Festival vise à valoriser un art patrimonial ancien hérité des cérémonies religieuses et musicales et constitue une opportunité pour l'immersion dans les secrets de cet art devenu le centre d'attention de dizaines de jeunes musiciens dans diverses wilayas. La musique Gnawa ou Diwan est un genre musical pratiqué par des populations d'origine subsaharienne, pendant une cérémonie religieuse des Gnaouas. Au fil des siècles, les musiques des communautés noires d'Afrique du Nord ont divergé sur de nombreux points liés à l'histoire propre de chaque pays et les spécificités humaines et culturelles où elles ont baigné. Diwane ou gnawi sont les noms donnés en Algérie à des cérémonies propres aux populations d'origine subsaharienne. Dans l'Est de l'Algérie principalement, ils sont appelés stambali, benga, diwan ou bori haoussa. A Ghardaïa, ce style est appelé Dendoun, à Constantine El Ouesfen (esclaves ou serviteurs) et en Oranie Ouled Sidi Blel, en référence à Bilal ibn Rabah, compagnon et muezzin du prophète.

■ **H. Metref**

CONSTANTINE

Les acteurs du téléfilm «Rih Tour» honorés

Les acteurs de la comédie «Rih Tour», un téléfilm produit par la Télévision algérienne en 1994 et réalisé par Aziz Choulah, ont été honorés, samedi dernier, à la Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine en présence d'un public nombreux. Cet hommage rendu à une brochette de comédiens bien connus, rendus célèbres par la série «Aâssab oua Awtar», coïncidait avec la célébration de l'Aïd El Fitr. Ce fut surtout une occasion pour les acteurs, les techniciens et les réalisateurs de se rencontrer et d'évoquer des souvenirs mémorables ayant marqué le tournage de ce type de comédies par la station régionale de Constantine de l'Établissement public de télévision.

Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Constantine, Farid Zaïter, a indiqué, dans une déclaration, que cette initiative visait à «réunir les artistes et la famille culturelle dans son ensemble, et à rappeler, à travers le téléfilm (Rih Tour), les œuvres produites durant les années précédentes par la station régionale de télévision de Constantine et qui avaient mis en vedette Hassan Benzerari, Allaoua Zermani, Fatima Halilou et les regrettés Bachir Benmohamed, Kamel Kerbouz et Rachid Zighmi. Zaïter a souligné que la projection de cette œuvre humoristique «représente une opportunité pour le grand public de se divertir en savourant l'une des œuvres comiques qui ont marqué la scène artistique en Algérie, tout en permettant aux



nombreux visages ayant participé à ce film de se retrouver et d'évoquer de nombreux souvenirs». Aziz Choulah, réalisateur de «Rih Tour», saluant ce type d'initiatives, a déclaré que l'ini-

tiative est également «une belle opportunité pour rendre hommage aux acteurs qui nous ont quittés, tels que les inoubliables Bachir Benmohamed, Rachid Zighmi et Abdelhamid Habati, qui ont tant donné à l'art algérien». Il a également souligné que la popularité de ce téléfilm humoristique est «due au sujet traité mais, surtout, au talent inimitable des artistes distribués», avant de révéler que la suite de cette œuvre, «Rih Tour II», devant être tournée en Tunisie, verra la participation de quelques-uns parmi les artistes du premier opus et de plusieurs autres visages de plusieurs régions du pays.

Le comédien Allaoua Zermani, qui figure parmi les artistes honorés, a exprimé son «immense joie» de rencontrer des collègues-acteurs et des techniciens qu'il n'avait plus revus depuis plus de 15 ans. Il a évoqué, ému, l'atmosphère qui avait prévalu pendant le tournage de «Rih Tour» qui traitait d'un voyage de vacances estivales d'un groupe de voisins. Pour sa part, Hassan Benzerari a salué cette initiative qui a réuni de nombreux comédiens ayant interprété un rôle dans ce téléfilm d'humour après avoir excellé dans la fameuse série télévisée «Aâssab oua Awtar». «Ce fut une belle occasion de nous retrouver, et, pour le public, une opportunité de découvrir, ou de redécouvrir, les productions qui avaient eu un beau succès il y a quelques années», a-t-il conclu.

Mots fléchés

Très crus	↓	Violemment attaqué	↓	Article	↓	Commerçant	↓	Tonneau	↓
Ancienne machine de guerre	↓	Marais du Soudan	↓	Poème	↓	Vient au monde	↓	Source arabe	↓
↳									
Cardinal	→					Se comporte	→		
Argent	→					Cheville de golf	→		
↳		Père d'Andromaque	→						Fétiche
Suivis par les autres	→	↓		Indique une suite	→			Vallée envahie par la mer	↓
Paquet de billets	→			Droite	→				
↳						Partira	→		
Multitude	→					Céramique très dure	→		
Allure de cheval	→					Enjoués	→		
↳		Conducteur d'éléphant	→						
Ville d'optique	→	↓							
Entravés	→					Copulative	→		Plante potagère
↳						Grugés	→		
↳								Astate	→
↳								Article	→
Préposition	→								
Traditions	→					Personnel	→		Plumard
↳		Femme chaste	→						

Grille M u e t t e

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I- Ensorcelante.
- II- Manger de l'herbe. Dialecte roman.
- III- Bugle. Très fine tranche de viande.
- IV- Nickel. Chevilles de golf.
- V- Huileux. Songée.
- VI- Balle de service. Jeu de cartes.
- VII- Complet.
- VIII- Prison. Mélodie.
- IX- Massacre. Rond.
- X- Anneaux de cordage.

VERTICALEMENT

- 1- Broche.
- 2- Vaisseau. Patrie d'Abraham.
- 3- Existence. Singes.
- 4- Quartiers de Boston. Lettres de Trieste. Négation.
- 5- Liquide organique. Consonne double. Césium.
- 6- Hardi.
- 7- Fleuve de l'Hexagone. Cœur de merle.
- 8- Négatif. Avide.
- 9- Billet. Personnel.
- 10- Ecolier. Crédit.

Sudoku

7				6	2	1		
		1	4	9	8	5		
		9						6
				8			1	9
8								
9	6		2		1	4	3	
		3	5	1				2
	7							
		8			6		7	5

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

21	22	13	17	8	13	9	3	3	9
R	I			M					
9	21	2	15		17	10	22	9	21
						C			
10	2	1		17	10	7	9	1	21
2	6	5	22	6		17	15		9
6	22	9	10	9	15		15	2	1
20	9	6	7	9		11	9	1	21
2		7	9		2	1		20	
21	15		21	2	5	9	2		6
7	9	21	9	13	22	6	7	4	9
15	8	9		22	6	7	17	10	7

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

Très crus	Violemment attaqué	Article	Commerçant	Tonneau
Ancienne machine de guerre	Marais du Soudan	Poème	Vient au monde	Source arabe
Cardinal			Se comporte	
Argent			Cheville de golf	
	Père d'Andromaque			Fétiche
Suivis par les autres	↓	Indique une suite		Vallée envahie par la mer
Paquet de billets		Droite		
			Partira	
Multitude			Céramique très dure	
Allure de cheval			Enjoués	
	Conducteur d'éléphant			
Ville d'optique	↓			
Entravés			Copulative	Plante potagère
			Grugés	
				Astate
				Article
Préposition				
Traditions		Personnel		Plumard
	Femme chaste			

Sudoku

7				6	2	1		
		1	4	9	8	5		
		9						6
				8			1	9
8								
9	6		2		1	4	3	
		3	5	1				2
	7							
		8			6		7	5

Mots codés

R	I			M					
C	O	N	I	C	E	S	S	O	U
F	E	N	T	E	P	E	U	R	
O	R	S	R	O	D	E	O	N	
T	E	R	E	B	I	N	T	H	E
S	M	F	I	N	T	A	C	T	

Grille muette

I	E	N	V	O	U	I	A	N	T	E
II	P	A	I	T	R	E	O	I	L	
III	I	V	E	F	E	M	I	N	C	E
IV	N	I	T	E	E	S	K	V		
V	G	R	A	S	R	F	V	E	F	
VI	L	E	T	T	A	R	O	T		
VII	E	N	T	I	E	R	A	I	R	
VIII	I	O	L	E	R	A	I	R		
IX	T	U	E	C	E	R	C	L	E	
X	F	E	R	S	E	S	L	E	S	T

LES COURSES À ZEMMOURI



LE CHEVAL DU JOUR
12-Humphrey

LE COUP SUR PLACÉ
14-Eliseo Dairpet

LE JOKER DE CHARME
7-Vic D'yvel

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
14-12-13-7-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

14-Eliseo Dairpet / 12-Humphrey / 13-Gentledor / 6-Funky Family / 8-Calypse de Guez / 5-Athos de Boisney / 3-Cher Ami / -En H. S : 14-12-13-6-X

TURF

HORIZONS • Lundi 15 Avril 2024

Eliseo Dairpet, en toute logique

Les quatorze trotteurs français engagés ce lundi à l'hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri dans le prix Valérie, support au pari tiercé, quarté et quinté, vont encore une fois nous réserver une arrivée dont eux seuls en ont le secret et nos amis turfistes qui les connaissent parfaitement se sont familiarisés avec ce cas de figure. C'est évidemment la distance retenue réputée pour ses grosses arrivées, mais aussi la composante de l'épreuve en présence dont à l'exception de Ideal d'Ivy, dont les derniers essais à Zemmouri ont été des plus médiocres, le reste de la troupe dont bon nombre d'entre eux restent sur des résultats mitigés pouvant dans cette épreuve des plus équilibrées venir s'inviter à belle côte à l'arrivée, car ce genre de coursier ont parfois des réactions imprévisibles qui déroutent le plus avertis des puristes. Cependant, à la lecture des chevaux engagés et sauf incident de parcours ou mauvais départ, le protégé de l'écurie A. Bendjekidel, le hongre bai de 10 ans, Eliseo Dairpet, qui ne pouvait rêver meilleur engagement, ne devrait pas logiquement trop forcer sur son talent pour venir gagner d'un boulevard l'épreuve qui nous intéresse, et ce, malgré qu'il ait tendance à trébucher parfois sans crier gare et qu'il faut reconnaître qu'il affronte ce lundi un lot largement à sa portée qui ne devrait pas logiquement lui poser de problème pour rallier victorieusement le poteau d'arrivée malgré son départ du troisième et dernier poteau. Derrière ce favori en puissance, on retiendra les chances de la protégée de l'excellente écurie O. Abbas/S. Fouzer, Calypse de Guez, qui vient de se distinguer à sa dernière sortie et qui mettra à profit sa forme présente pour tenter de continuer sur sa lancée. Par ailleurs, ne pas omettre de retenir en bon rang dans vos choix, les chances des deux trotteurs qui s'élanceront du premier poteau, à savoir le mâle bai de 12 ans, Cher Ami, qui vient de laisser une bonne impression à sa dernière sortie et qui logiquement devrait encore être de la partie, ainsi que le vieux trotteur de 15 ans, Vieux Copain qui malgré ses dernières sorties non concluantes peut venir sur sa valeur nous rappeler à son bon souvenir. La liste n'est pas pour autant clôturée car nous avons recensés bon nombre de chevaux susceptibles de venir former la combinaison à l'image de la femelle Funky Family, Draga d'Alouatte, ainsi que le hongre bai de 7 ans, Humphrey, qui reste sur des performances assez inéressantes qui devraient lui permettre de se distinguer au sprint final de l'épreuve qui nous intéresse et qui s'adresse aux chevaux de 3 ans et plus trotteurs français, n'ayant pas totalisé la somme de 330.000 DA depuis le 01. 07. 2023 à ce jour avec recul de 25 mètres par tranche de 150.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition. Une avance de 25 mètres est accordée aux chevaux de 4 ans et de 50 mètres aux poulains et pouliches de 3 ans.

■ Y.S.



21

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL

LUNDI 15 AVRIL 2024
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ

15h30

PRIX : VALÉRIE
TROT ATTELÉ

400.000 DA ● 2.400 MÈTRES

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	DIST	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
A. Meziani	1	Ideal d'Ivy	N. Haddouche	2400	N. Haddouche	Barré
A. Meziani	2	Vieux Copain (o)	A. Boubakri	2400	A. Boubakri	Sur sa valeur
R. Djeddioui	3	Cher Ami	A. Sahraoui	2400	A. Boubakri	Bien placé
M. Bendjekidel	4	Adrenaline du Vey	A. Bendjekidel	2400	Propriétaire	Pourquoi pas
B. Amraoui	5	Athos de Boisney	M. Ghennam	2425	M. Bouchenine	Sur sa lancée
M. Bendjekidel	6	Funky Family (o)	M. Benchouk	2425	Propriétaire	En bon rang
K. Rebah	7	Vic D'yvel	A. Benhabria	2425	Propriétaire	Bien drivé
O. Abbas/S. Fouzer	8	Calypse De Guez	S. Fouzer	2425	R. Fouzer	Tient la forme
Hamdani/Smida	9	Es Tu La Javanais(o)	H. Aguenou	2425	A. Tiar	L'énigme
T. Safsaf	10	Cocolupin (o)	S. Fouzer	2425	C. Safsaf	Trouble-fête
A. Azzouz	11	Draga d'Alouatte	N. Tazout	2425	N. Tazout	A reprendre
A. Meziani	12	Humphrey	A. Boubakri	2425	A. Boubakri	Des chances
E. Hamani	13	Gentledor (o)	R. Tazout	2425	R. Abderrazag	Ne pas négliger
A. Bendjekidel	14	Eliseo Dairpet (o)	A. Bendjekidel	2450	F. Bendjekidel	Le favori

(o) : Cheval portant une œillère

MEILLEURES CHANCES

LES CHEVAUX APPUYÉS AU JEU

14-Eliseo Dairpet
13-Gentledor
12-Humphrey
11-Draga d'Alouatte
07-Vic d'Yvel
05-Athos de Boisney
06-Funky Family

LES POSSIBILITÉS

03-Cher Ami
08-Calypse de Guez
10-Cocolupin
04-Adrenaline du Vey

LES PROBABILITÉS

02- Vieux Copain
09-Es Tu La Javanais

LES CHEVAUX DÉLAISSÉS AU JEU

05-Ezzaim
01-Ideal d'Ivy

QUINTESCOPE



1-Ideal d'Ivy : Totalisant autant d'échecs que d'essais, ce protégé de l'entraîneur N. Haddouche, a dû encore une fois être engagé pour gonfler le nombre de partants, car il se contentera encore une fois de se dégourdir les pattes, sans plus.

2-Vieux Copain : Il est vrai que ses dernières sorties ne plaident guère en sa faveur, cependant, il ne faut pas perdre de vue tout ce qu'il a réalisé dans sa longue et riche carrière, engagé coup sur coup, il devrait cette fois sur la distance du jour rembourser ses nombreux preneurs.

3-Cher Ami : Ce vaillant coursier de 12 ans, vient de laisser une bonne impression à sa dernière sortie en terminant dans la bonne combinaison, reconduit après coup dans des conditions similaires à sa dernière sortie et avantageuses, il n'aura qu'à répéter pour terminer dans le bon ticket.

4-Adrenaline du Vey : Capable du meilleur comme du pire, cette femelle bai de 14 ans, de l'efficace écurie M. Bendjekidel, fera partie de la longue liste des possibilités pour venir clôturer la bonne combinaison, car la distance du jour lui a souri à plusieurs reprises.

5-Athos de Boisney : Il vient de briser son écart à sa dernière sortie alors qu'il restait sur une longue série d'échecs, relevant de l'efficace écurie B. Amraoui de Djelfa qui n'engage qu'à bon escient, il devra faire l'objet cette fois encore de la plus grande attention à l'heure des choix.

6-Funky Family : Excellente en dernier lieu, cette femelle bai de 9 ans, qui bénéficie cette fois d'un bel engagement, ne devrait pas laisser passer une telle opportunité pour venir s'inviter en bon rang à l'arrivée surtout qu'elle bénéficie des services du très habile driver M. Benchouk.

7-Vic d'Yvel : Ce vieux routier de 15 ans, se recommande de quelques bonnes performances dans des lots similaires à celui du jour. Cependant, il se caractérise par une inconstance avérée, mais

vu la qualité de son driver du jour, il peut aisément terminer en bon rang à l'arrivée.

8-Calypse de Guez : Cette protégée de l'efficace entraîneur R. Fouzer qui semble revenir à son meilleur niveau comme le montre sa dernière sortie, s'élancera encore une fois avec de sérieuses ambitions malgré son recul de 25 mètres pour venir enrichir son capital gains.

9-Es Tu La Javanais : Ce hongre noir de 10 ans, de la grande écurie Hamdani/Smida, qui avait impressionné à ses débuts, n'est plus que l'ombre de lui-même comme le montrent ses dernières tentatives. Cependant, connaissant l'habileté de son entraîneur, il peut venir contre toute attente, déjouer les pronostics les plus établis.

10-Cocolupin : Ce n'est pas un modèle de régularité, créant l'exploit épisodiquement, ce hongre bai de 12 ans, qui s'est déjà placé sur la distance du jour et qui aura pour partenaire l'efficace driver S. Fouzer, mérite qu'on s'attarde sur ses chances pour un éventuel accessit, car le lot en présence, est équilibré.

11-Draga d'Alouatte : Revenant de meilleures prétentions cette fois, cette protégée de la sérieuse écurie A. Azzouz, qui restait il est vrai sur des performances peu convaincantes, mais à sa décharge les lots qu'elle affrontait qui étaient plus relevés que celui du jour, elle peut cette fois négocier un accessit sur une distance qui n'est pas pour lui déplaire.

12-Humphrey : Ce hongre bai de 7 ans dont l'excellent entraîneur A. Boubakri a préféré défendre ses chances, ce qui est là une indication de taille, ne devrait pas logiquement rencontrer de grandes difficultés pour venir terminer en très bon rang dans la combinaison gagnante.

13-Gentledor : A la limite des gains, ce hongre bai de 8 ans, de l'efficace écurie E. Hamani de M'sila, conserve des chances sérieuses pour venir dans ce lot prenable jouer les premiers rôles surtout qu'il aura l'avantage de retrouver bon nombre de chevaux qu'il a déjà battu.

14-Eliseo Dairpet : D'une classe au-dessus du lot, ce hongre bai de 10 ans, qui redescend de catégorie, sera à ne pas en douter le trotteur à battre de l'épreuve du jour malgré son dernier échec et son recul de 50 mètres eu égard à tout ce qu'il a réalisé dans sa longue et riche carrière.

HANDBALL

DÉBUT AUJOURD'HUI DE LA SUPER COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS

Un plateau royal

LES MORDUS DE LA PETITE BALLE SERONT AU RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI À ORAN avec le lever de rideau de la 31^e super coupe d'Afrique filles et garçons.

Un plateau royal sera proposé au public oranais, qui après des années d'attente, retrouve enfin l'ambiance du handball africain. Le début aura lieu aujourd'hui avec les demi-finales à la salle du complexe Miloud-Hadefi. Le premier match opposera à 11h le club angolais Primeiro de Agosto au club congolais DGSP. Un match dans lequel les Angolaises joueront dans la peau d'un favori compte tenu de la période faste que traverse le sport à sept dans ce pays. Que ce soit au niveau des clubs ou en sélection dames, l'Angola est arrivée à maintenir le cap, et ce, en dépit de la progression constante de quelques pays à l'image de la Tunisie et de l'Égypte. L'autre demi-finale sera animée à 16h00 par un autre club angolais, en l'occurrence Petro Atletico face au Ahly d'Égypte. Une opposition qui promet entre un ogre du handball angolais qui domine la scène depuis trente ans et le Ahly en plein ascension chez les dames. Les demi-finales hommes seront aussi marquées par deux belles affiches. La première mettra aux prises à 13h30 la JSK de la RD Congo au Zamalek d'Égypte. Considéré comme l'éternel dauphin du Ahly au pays des Pharaons, le Zamalek n'est pas venu à Oran pour jouer les seconds rôles. À 18h30, le Ahly donnera la réplique au club du Congo Brazzaville BMC. Avec son armada, le club du siècle n'est pas près de jouer avec le feu face à un club à sa portée. Cela dit, le souci majeur du club égyptien sera d'éviter les blessures face à un adversaire au jeu purement

agressif. Cette super coupe sera inédite vu l'absence des clubs algériens. Le MCA, club le plus titré d'Afrique, compte dans son palmarès neuf titres. Hélas, le Doyen traverse une de ses périodes les plus cauchemardesques avec une crise financière qui lui a coûté sa place parmi l'élite. Une défection d'un représentant du handball national doit pousser une nouvelle fois les responsables de ce sport à enclencher une refonte à partir de la base.

VISITE DE COURTOISIE DE KARIMA TALEB À LA DÉLÉGATION DU AHLY

La présidente de la Fédération Karima Taleb a effectué hier une visite de courtoisie à la délégation du Ahly d'Égypte pour s'enquérir des conditions d'hébergement de restauration des athlètes, staffs et officiels. Depuis l'arrivée de Taleb à la tête de la FAHB, les relations entre la fédération et son homologue égyptien se sont renforcées. D'ailleurs, la sélection nationale seniors hommes a effectué des stages au Caire, alors que le sept national dames devrait retourner prochainement au pays des Pharaons pour un deuxième stage durant le cycle olympique actuel.

LA PAGE OFFICIELLE DE LA CAHB ASSURERA LE DIRECT

La Confédération africaine de handball va assurer la couverture médiatique de la 31^e super coupe d'Afrique et la 40^e coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe qui se dérouleront à Oran. Les responsables du département communication de la CAHB vont assurer la retransmission de tous les matches des deux compétitions.

■ Adel K.



CHAMPIONNAT DU MONDE U20 FILLES L'EN dans le groupe E

Malgré le déclin de notre handball, la représentativité des sélections nationales n'a pas pour autant diminué. L'équipe nationale féminine U20 prendra part au championnat du monde 2024 qui aura lieu du 19 au 30 juin prochain en Macédoine du Nord. Nos U20 évolueront dans la poule E en compagnie de la Suède, de la République Tchèque et de la Chine. Les équipes classées de la 1^{re} à la 3^e place de chaque poule passeront au tour principal.

■ A. K.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS

Le WA Tlemcen et de l'ASV Blida fixés sur leurs adversaires

Le WA Tlemcen et l'ASV Blida, représentants algériens au Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball 2024 messieurs, prévu du 14 au 26 avril au Caire en Égypte, sont désormais fixés sur leurs adversaires au premier tour de la compétition, à l'issue du tirage au sort effectué dans la capitale égyptienne. Pour sa première participation à cette compétition continentale, le WA Tlemcen aura comme adversaires dans le groupe B, le Mouloudja Bou Salem (Tunisie), Al Nasr SC (Libye), le Wolaitta SC (Éthiopie) et l'AS INJS (Côte d'Ivoire).

L'autre représentant algérien, l'ASV Blida, fera partie du groupe C aux côtés de Rukinzo VB (Burundi), de Gisagara VB (Rwanda), de Prisons (Kenya), du Club Espoir (RD Congo) et



du Port autonome de Douala (Cameroun). Le groupe A est composé des clubs d'Ahly SC (organisateur), de Mugher Cement Factory SC (Éthiopie), de Fath Union Sport (Maroc), d'Equity, (Kenya) et de Green Team (RD Congo).

Le groupe D comprend les formations de la Garde républicaine VB (RD Congo), du Port Authority (Kenya), de Police VB (Rwanda) et de Wolves Université (Zimbabwe). Lors de la dernière édition du Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball, disputée en 2023 en Tunisie, le Mouloudja Bou Salem avait été sacré devant le Zamalek SC, alors que l'équipe algérienne de la JSC Ouled Adouane s'était hissée à la troisième place du podium pour sa première participation.

TENNIS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ITF/CAT U16

L'Algérie pour déjouer les pronostics

Pour la deuxième année de suite, l'Algérie sera le pays hôte du Championnat d'Afrique ITF/CAT des U16 garçons et filles, prévu du 15 au 20 avril 2024 au Tennis club de Bachdjarah (Alger), où les sélections algériennes ambitionnent de créer la surprise en présence des ténors africains. Une 46^e édition qui s'annonce difficile pour les représentants algériens, surtout en garçons, étant donné que les meilleurs du continent ont confirmé leur présence au Tennis club de Bachdjarah. Conscients de la difficulté de la mission, les Algériens ne devront pas pour autant baisser les bras, mais essayeront tout de même de lutter jusqu'au bout afin de «tirer leur épingle du jeu» face aux leaders africains. «Nous allons jouer le titre qui nous a échappé l'an dernier notamment chez la catégorie des filles. Nos chances sont intactes avec notre meilleure athlète, en l'occurrence Maria Badache.

Cette dernière, tête de série n°1 et grande favorite pour le sacre final, aura son mot à dire», a déclaré à l'APS, Nabil Cheriak, président de la Fédération algérienne de tennis (FAT). Et d'enchaîner : «Pour les garçons, le niveau technique sera plus élevé mais je suis persuadé que les nôtres vont se surpasser et créer des surprises. Je m'attends à une présence importante du public pour soutenir ces jeunes qui tâcheront de représenter dignement l'Algérie». L'Algérie participera au rendez-vous avec douze athlètes dont six filles. L'équipe des garçons sera encadrée par l'entraîneur Sid Ali Akili, alors que celle des

filles sera dirigée par Ahmed Ouadane. Concernant l'organisation de cet événement majeur, le président de la FAT a souligné que l'instance fédérale fournira tous les moyens nécessaires pour la réussite de cette nouvelle édition. «Nous sommes très heureux d'annoncer l'organisation de ce rendez-vous continental pour la deuxième année de suite. Je pense que le choix de l'Algérie a été dicté par la réussite de l'édition de 2023 et de la série de compétitions internationales que nous avons organisée l'année dernière», a déclaré à l'APS, Nabil Cheriak.

Soixante-quatre athlètes dont trente-deux filles issues de 16 pays sont inscrits dans la liste initiale, à savoir : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, le Cameroun, Madagascar, le Nigeria, le Mozambique, le Botswana, le Ghana, l'Ile Maurice, le Kenya, le Zimbabwe, le Togo, l'Angola et le Lesotho.

«J'estime que le nombre de pays qui seront présents en Algérie est important. L'infrastructure de Bachdjarah offre toutes les commodités nécessaires et nous allons assurer une bonne organisation pour faire de cet événement une grande fête sur tous les plans», a conclu le président. Les tableaux de la compétition seront dirigés par le juge arbitre algérien Amine Mohatet, titulaire d'un White Badge. Ce rendez-vous continental est organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT), en collaboration avec la Confédération africaine de tennis (CAT) et la Fédération internationale de tennis (ITF).

MARIA BADACHE (TENNIS WOMAN)

«Hisser haut le drapeau national»

La jeune joueuse de tennis algérienne Maria Badache tentera d'aller le plus loin possible au Championnat d'Afrique ITF/CAT de la catégorie U16, que l'Algérie s'apprête à organiser dès aujourd'hui et pendant cinq jours de suite, au Tennis Club de Bachdjarah (Alger) et ce pour la deuxième année de suite. Tête de série n°1, Badache (15 ans) ambitionne de confirmer son statut de «grande favorite» et décrocher le titre à domicile. «Je vais participer à cette échéance continentale avec l'intention de faire bonne figure et me donner à fond, d'autant qu'il s'agit d'un rendez-vous qui sera disputé en Algérie. Je prendrai les matchs un par un pour réaliser un résultat positif afin de hisser haut le drapeau national dans un tournoi qui sera relevé», a déclaré à l'APS, Maria Badache. En vue de sa participation au Championnat d'Afrique, Maria Badache (168^e ITF juniors) a été engagée dans deux tournois internationaux ITF junior J100 en Turquie, en présence de plusieurs joueuses mieux classées dans le ranking ITF Juniors. «J'ai pris part à deux tournois ITF/juniors en Turquie qui m'ont servi de préparation pour le Championnat d'Afrique. Par la suite, je vais continuer à travailler pour pouvoir accéder au top 100 ITF juniors et composer mes billets pour les tournois du Grand Chelem juniors notamment Wimbledon et l'US Open, cette année», a-t-elle précisé. Enfin, Maria Badache a tenu à remercier la Fédération algérienne de tennis pour son soutien, ainsi que son coach et ses parents pour l'accompagnement.

■ R. S.

EN VISITE AU COMPLEXE SPORTIF MILOUD-HADEFI D'ORAN

Petkovic séduit par les installations sportives

LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL D'ALGÉRIE, Vladimir Petkovic, a exprimé son émerveillement devant les installations sportives de haut niveau du complexe sportif Miloud-Hadefi à Oran.

Lors de sa visite samedi dernier, en marge du match CS Constantine-ES Ben Aknoun comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie auquel il a assisté, Petkovic a été impressionné par la modernité et la qualité des équipements disponibles à El Bahía. Le complexe sportif Miloud-Hadefi, situé à Oran, est l'un des joyaux du sport algérien. Il a été construit aux standards internationaux pour promouvoir le développement du sport en Algérie et offrir aux athlètes algériens des installations de classe mondiale pour s'entraîner et se préparer aux compétitions internationales. Il a également visité le village méditerranéen ayant accueilli différents staffs et athlètes ayant pris part aux Jeux méditerranéens (Oran 2022). Vladimir Petkovic, qui a pris les rênes de l'équipe nationale algérienne de football avec succès, a exprimé sa satisfaction quant aux conditions d'entraînement et de récupération offertes par le complexe. Il a souligné à ses proches collaborateurs, en l'occur-



rence Davide Morandi, Nabil Neghiz ainsi que Paolo Rongoni et à ses accompagnateurs, que de telles installations étaient essentielles pour permettre aux athlètes de réaliser une excellen-

te préparation. Le sélectionneur national a également salué l'engagement des autorités algériennes pour le développement du sport et l'investissement dans des infrastructures de

qualité. Il a souligné l'importance de telles initiatives pour encourager la pratique du sport et promouvoir un mode de vie sain auprès des jeunes générations. En tant que figure importante du football international, Petkovic a souligné l'importance pour les jeunes joueurs de disposer d'installations de qualité pour s'entraîner et progresser dans leur carrière sportive. Il a également exprimé sa confiance dans le potentiel des jeunes talents algériens et a encouragé les autorités à continuer d'investir dans le développement du sport en Algérie.

La visite de Vladimir Petkovic au complexe sportif Miloud-Hadefi à Oran témoigne de l'importance de disposer d'infrastructures de qualité pour soutenir le développement du sport en Algérie. Son émerveillement devant les installations du complexe souligne l'impact positif qu'elles peuvent avoir sur la performance des athlètes et sur la promotion du sport dans le pays. L'hôte de la capitale de l'ouest du pays a profité de son séjour pour visiter la ville d'Oran et s'imprégner de son histoire et ses sites touristiques notamment le fort de Santa Cruz. Petkovic a également mis à profit sa présence pour aller au contact de la population oranaise. Découvrant l'hospitalité des gens, l'entraîneur national et ses collaborateurs n'ont pas manqué d'immortaliser ces moments lors d'une pause-café au centre-ville.

■ Khaled H.

COUPE D'ALGÉRIE

Le CSC et le CRB dans le dernier carré

Le CS Constantine s'est qualifié aux demi-finales de l'édition 2024 de la Coupe d'Algérie (seniors messieurs) de football, après sa victoire aux tirs au but contre l'ES Ben Aknoun (5-4, temps réglementaire et prolongations : 0-0), en quart de finale disputé samedi au stade Miloud-Hadefi d'Oran. A la faveur de cette qualification, le CS Constantine rejoint le CR Belouizdad, premier club qualifié au dernier carré, après sa victoire aux tirs au but contre l'ES Mostaganem (4-2 / 3-3 après prolongations), vendredi au stade Chahid Hamlaoui de Constantine. Les quarts de finale de la Coupe



d'Algérie devaient se poursuivre hier et se clôtureront demain, avec le déroulement des deux autres matches inscrits au programme. En effet, hier soir, le WA Tlemcen et le MC Alger devaient s'affronter au stade 5-Juillet (Alger), alors que

l'USMA affrontera demain (20h30) l'US Biskra, au stade 19-Mai-1956, à Annaba. Engagée en Coupe de la Confédération africaine (CAF), dont elle est tenante du titre, l'USMA a attendu le vendredi 12 avril pour disputer son huitième de finale de la Coupe d'Algérie contre le Raed de Bougaâ (Division Inter-régions). Un duel qu'elle a finalement remporté assez facilement sur le score de 7-0.

LE STAFF TECHNIQUE NATIONAL A ASSISTÉ AU MATCH CSC-ESBA

Le travail de prospection se poursuit

Visiblement, Vladimir Petkovic ne perd pas de temps pour préparer les prochaines échéances qui attendent les Verts. Sitôt de retour en Algérie, le coach des Fennecs a déjà repris sa tournée de prospection à travers les différents stades du pays, entamée au lendemain de sa nomination à la tête de l'EN, dans sa quête de dénicher des joueurs locaux, susceptibles de renforcer les rangs de la sélection nationale. En effet, après avoir assisté la veille au stade 5-Juillet, à la rencontre de mise à jour des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie ayant vu l'USM Alger atomiser le RC Bougaâ, club de la division Inter-régions (7-0), le technicien helvético-bosnien était présent samedi dans l'une des loges du stade Miloud-Hadefi d'Oran pour suivre le quart de finale entre le CS Constantine et l'ES Ben Aknoun.

Ce duel joué à 17h30 est revenu aux Constantinois qui l'ont emporté aux tirs au but (0-0 a-p, 5-4 tab). Petkovic voulait voir à l'œuvre les deux joueurs clubistes, Brahim Dib et Mohamed Amine Madani même s'il connaissait déjà ce dernier pour l'avoir dirigé lors de la seconde rencontre du Tournoi «FIFA Séries 2024» contre l'Afrique du Sud (3-3), disputée le mois dernier au stade Nelson-Mandela de Baraki. En plus de Brahim Dib, l'ancien sélectionneur de la Suisse suivrait également de près d'autres éléments, à l'image de Yacine Titraoui qui est en train d'accomplir une saison remarquable au sein du Paradou AC, tout comme les deux sociétaires du MC Alger, Ayoub Abdellaoui et Zakaria Naïdji. Des joueurs qui émergent du lot dans le championnat algérien cette saison et qui mériteraient sans doute de bénéficier d'une chance de faire partie de la sélection. Selon des sources au sein de la Fédération algérienne de football, Petkovic qui cherche dès maintenant à établir la liste élargie des joueurs en vue des prochains rendez-vous du mois de juin 2024, était attendu hier au temple olympique du 5-Juillet en compagnie de l'un de ses



deux adjoints, Nabil Neghiz ou Davide Morandi, pour assister au quart de finale entre le MC Alger et le WA Tlemcen (Ligue Inter-régions). En tout cas, cette politique imposée par l'instance fédérale à l'ancien driver de la Lazio de Rome vise à redonner une chance aux joueurs évoluant dans le championnat algérien afin qu'ils puissent être présents régulièrement en équipe nationale.

Cela dit, le travail de prospection du sélectionneur national ne se limite pas aux joueurs locaux, puisque dans son programme, Petkovic prévoit également d'effectuer une tournée dans plusieurs pays où évoluent des joueurs algériens afin de les voir à l'œuvre avec leurs clubs respectifs et statuer sur la possibilité de compter sur eux ou non en prévision des prochaines échéances. Pour rappel, les deux prochaines sorties des Youcef Atal et consorts sont prévues les 3 et 10 juin 2024 face respectivement à la Guinée (à domicile) et l'Ouganda dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. A l'issue de la deuxième journée des qualifications de la zone Afrique, l'Algérie domine le groupe G avec 6 points, devant la Guinée et le Mozambique (3 points) alors que le Botswana, l'Ouganda et la Somalie ferment la marche avec un zéro pointé.

■ Mehdi F.

TOURNOI DE L'UNAF (U17)

Plusieurs stades d'Alger préparés pour le tournoi

Plusieurs stades de la capitale ont été préparés pour «garantir des installations de qualité», en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 17 ans (joueurs nés en 2007-2008), prévu à Alger du 16 au 27 avril, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) hier dans un communiqué. «Pour garantir des installations de qualité, la FAF a préparé plusieurs stades, dont celui de Salem Mebrouki de Rouiba et Omar-Hamadi ainsi que des terrains pour les entraînements des équipes, comme ceux de la protection civile de Dar El Beïda, du stade communal d'El-Hamiz ainsi que celui de Dar El Beïda, Omar Benrabah», précise l'instance fédérale sur son site officiel.

Outre l'Algérie, cette compétition verra la participation de la Tunisie, de l'Egypte, de la Libye, et du Maroc.

«Les hauts responsables du football nord-africain convergeront à partir du 16 avril. Parmi eux, Gamal Allam, président de l'EFA (Fédération égyptienne de football),

Abdulahakim Shelmani, président de la LFF (Fédération libyenne de football) et Mahmoud Hammami, directeur exécutif de l'UNAF», précise la même source. Et d'enchaîner : «Les équipes égyptienne, tunisienne, marocaine et libyenne arriveront successivement dans la journée à l'aéroport d'Alger Houari-Boumediène.» Le tournoi débutera le jeudi 18 avril avec deux matches en ouverture programmés : Tunisie-Egypte et Maroc-Algérie, alors que la Libye sera exempte.

La dernière compétition à laquelle a pris part la sélection des U17 est la CAN-2023, marquée par une élimination en quarts de finale, ratant ainsi l'occasion de se qualifier au Mondial de la catégorie disputé en 2023 en Indonésie.

Pour rappel, Aziz Lahoussine a été nommé en février dernier à la tête de l'équipe nationale des U17, en remplacement d'Arezki Remmane.

AÏD EL FITR

Laâgab organise une cérémonie en l'honneur des médias

Le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a organisé hier une réception en l'honneur des médias secteur à l'occasion de la fête de l'Aïd El Fitr. La cérémonie, qui a vu la présence des directeurs des institutions médiatiques publiques et privées, des responsables des médias, des journalistes, ainsi que des correspondants accrédités en Algérie, a été l'occasion pour le ministre d'adresser à tous les présents ses meilleurs vœux à l'occasion de cette fête. La communauté médiatique a apprécié cette initiative, estimant qu'il s'agit d'un précédent remarquable qui mérite remerciements.

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES LIÉES AU HADJ

Le rappel de l'ONPO aux retardataires



L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a prévenu, hier dans un communiqué, que le dépassement du délai de finalisation des procédures administratives et sanitaires et de paiement des frais du hadj, fixé au 15 avril, entraînera l'annulation du

livret du hadj pour cette saison. L'Office national du pèlerinage et de la omra «informe l'ensemble des citoyennes et citoyens concernés par l'accomplissement du hadj, cette saison, que le dernier délai pour la finalisation des procédures administratives et sanitaires et le paiement des frais du hadj est fixé au 15 avril (20h00)», les invitant à «finaliser au plus vite les procédures». «Le dépassement de ce délai entraînera l'annulation du livret du hadj pour cette saison», a prévenu l'ONPO dans son communiqué.

EL-MÉNIAÂ

Mise en service d'un nouveau centre de la Radio algérienne

Un nouveau centre de la Radio algérienne a été inauguré à El-Méniaâ au titre du déploiement de son réseau dans les nouvelles wilayas, ont indiqué hier les responsables de cet établissement public. Intervenant lors de la cérémonie d'inauguration organisée, samedi soir, en présence des autorités de la wilaya et des représentants de la société civile, le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a souligné l'importance de la radio locale qui constitue, a-t-il dit, «une plateforme médiatique permettant au citoyen de soumettre ses préoccupations, tout en garantissant un véritable service d'information de proximité, à la hauteur de ses aspirations». Il a, aussi, mis en avant le rôle de la radio dans le renforcement de la confiance entre le citoyen et l'Etat ainsi que le suivi des programmes du développement local. Pour sa part, le wali d'El-Méniaâ, Mokhtar Benmalek, a mis en relief la place de choix qu'occupent les médias publics dans l'accompagnement des programmes de développement local, la consolidation des valeurs de citoyenneté et l'accès à une information fiable, avant de souligner le soutien de la wilaya à cette installation médiatique.

MOSTAGANEM

Le correspondant de presse Abdallah Benguenab n'est plus

Le correspondant de presse, Abdallah Benguenab, s'est éteint hier à Mostaganem, à l'âge de 73 ans, a-t-on appris auprès de sa famille. Né en 1951 dans la commune de Mesra (Mostaganem), le défunt avait exercé pendant de longues années dans la presse écrite et la radio, notamment dans des titres nationaux et régionaux comme spécialiste dans la presse sportive et sociale. Le défunt a été correspondant dans plusieurs publications paraissant à Oran, Mostaganem et Alger, à l'instar des quotidiens Réflexion, Ouest Tribune, Errai Riyadhi, El Badil et El Watani. Il a également exercé à la Radio algérienne (radio de Mostaganem) comme correspondant sportif. Il était connu pour son professionnalisme, sa persévérance, son engagement pour la presse et surtout pour avoir exercé dans les langues arabe et française.

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BIÉLORUSSIE

Minsk entend insuffler une forte dynamique à ses relations avec l'Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre des Affaires étrangères de la République de Biélorussie, Sergueï Aleïnik, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience, Sergueï Aleïnik a indiqué avoir remis au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un message de la part de son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko, en vue d'insuffler une forte dynamique aux relations unissant les deux pays. Il a précisé que cette rencontre avait permis de passer en revue les relations bilatérales et de débattre de «questions ayant trait à la coopération bilatérale dans plusieurs domaines, notamment l'industrie, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la culture ainsi que des voies et moyens de développer cette coopération à l'avenir». «Il a été convenu de tenir les premières assises entre l'Algérie et la Biélorussie pour le développement de la coopération dans les domaines du tourisme



et de l'éducation», a-t-il révélé. Il a été procédé, lors de cette rencontre, «à un échange de vues sur les questions internationales d'intérêt commun», a-t-il ajouté, soulignant «la nécessité d'appuyer les efforts de toutes les organisations internationales, pour un monde multipolaire».

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

L'allocation chômage, un acquis irréversible

Les informations fallacieuses véhiculées au sujet d'un «prétendu réaménagement des modalités d'octroi de l'allocation chômage» sont sans fondements, a indiqué, hier, un communiqué de la présidence de la République. «Ces arguties en ce temps bien précis, qui prêtent à confusion, relèvent des fake-news, voire de la manipulation», précise la même source. La présidence de la République tient à rassurer que «cette mesure phare qui a pour objectif de soulager une frange de la société, notamment nos jeunes, est un acquis irréversible et que rien ne changera concernant les modalités d'octroi de cette allocation chômage qui ouvre également droit à une couverture sociale et à la carte Chifa».

FAKE NEWS, MANIPULATION...

Séminaire national sur l'image visuelle dans le discours politique

L'IMAGE VISUELLE DANS LE DISCOURS POLITIQUE SERA LE THÈME CENTRAL D'UN SÉMINAIRE NATIONAL PRÉVU LE 17 AVRIL, par le département de l'information et de la communication de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Benbella, ont indiqué les organisateurs.



La tenue de cette manifestation scientifique «intervient dans un contexte géopolitique extérieur alimenté par des crises mondiales et régionales, à l'instar de l'agression sioniste contre Ghaza, ainsi que d'autres crises ayant secrété des problématiques nécessitant d'être mises en relief, particulièrement l'effet dissuasif de l'image visuelle dans le discours politique», a déclaré à l'APS le président de cette rencontre, Mohamed Boukhobza. Ce séminaire, qui se tient sous le thème générique de «Ma-

nifestations de l'image visuelle : symbolique et impact», vise à mettre la lumière sur le danger de l'image visuelle, également appelée l'image trompeuse (fake picture), dont la diffusion a été à l'origine de fake news ayant fortement influencé nombre de pratiques politiques, a fait savoir la même source.

L'objectif escompté à travers ce séminaire est de mettre en relief l'importance et la force de persuasion de l'image visuelle et de débusquer son usage dans la manipulation médiatique, ainsi qu'à rechercher les stratégies du marketing politique de manière géné-

rale et du marketing visuel en particulier, outre le fait de mettre en exergue l'importance de son utilisation dans les réseaux sociaux.

Les participants à cette manifestation aborderont également, selon Mohamed Boukhobza, d'autres axes, notamment celui inhérent à l'introduction conceptuelle de l'image visuelle, l'identité des discours politiques et médiatiques et les stratégies du marketing politique, ainsi que la manipulation médiatique de l'image visuelle et ses instrumentalisation dans les nouveaux médias.



La Météo du
Lundi 15 Avril 2024

Alger 19° ■ Annaba 23° ■ Constantine 19° ■ Oran 25° ■ Ouargla 17° ■ Tamanrasset 31° ■ Tindouf 36° ■ Illizi 28°



Fadjr	4.32
Dohr	12.49
Assar	16.29
Maghreb	19.26
Ichaâ	20.49

CHANGE		
BILLET	ACHAT	VENTE
\$	1 \$ ▼	1 \$ ▼
DA	134,48DA	134,49DA
€	1 € ▼	1 € ▼
DA	144,89 DA	144,96 DA

ACHAT		VENTE	
\$	1 \$ ▼	\$	1 \$ ▼
DA	134,48DA	DA	134,49DA
€	1 € ▼	€	1 € ▼
DA	144,89 DA	DA	144,96 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23